

# LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS  
 Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.  
 Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.  
 Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.  
 Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranchée.  
 LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT  
**13, QUAI VOLTAIRE**  
 SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15<sup>e</sup> Année. N<sup>o</sup> 752. — 9 Sept. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION  
 13, QUAI VOLTAIRE  
 Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste; toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDELLIAT — Secrétaire : M. E. HUBERT

## SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Revue de la semaine, par Amédée Achard. — Les Prussiens à Saint-Denis. — Congrès scientifique d'Anvers. — Les Prussiens essayant un nouveau fusil. — Courrier du Pa-

lais, par Petit-Jean. — Ouverture de la chasse en 1871. — Espagne. — Paul de Kock et Romainville. — Impressions de blocus, par Philippe Duchesne. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique élégante. — Le canal de Suez.

GRAVURES : Saint-Denis à dix heures du soir. — Congrès

scientifique d'Anvers. — Les Prussiens essayant un nouveau fusil à Montmorency. — La chasse en 1871. — La première revue passée à Madrid par le roi Amédée. — Le 3<sup>e</sup> conseil de guerre. — Les lilas à Romainville. — Revue comique, par Cham. — Le *Meikong*, paquebot-poste des Messageries françaises.



LES PRUSSIENS EN FRANCE. — Saint-Denis à dix heures du soir. — (D'après le croquis de M. Kauffmann.)



## COURRIER DE PARIS

~ Ah! respirons un peu...

C'était le cri général, après les violentes émotions et les tumultueux orages des dernières semaines. Mais voici déjà que les amateurs d'imprévu se plaignent de n'avoir plus aucune primeur attrayante sur le menu du jour. Les conseils de guerre, eux-mêmes, ne leur fournissent plus qu'une carte de troisième catégorie.

Et pourtant, sur l'étiquette du sac, il y avait lieu de s'attendre à quelque chose de fortement pimenté.

Les pétroleuses! Ce mot-là faisait passer des frissons dans toutes les imaginations, il y a un mois. Elles apparaissaient, ces démons femelles, sous des couleurs fantastiques, enveloppées de je ne sais quel sinistre prestige.

Le prestige tombe, la réalité reste et le romanescque s'évanouit.

Oh! vous qui avez inventé jadis le proverbe : l'habit ne fait pas le moine, quelle bourde vous avez commise!

Ces femmes, qui sont venues s'asseoir sur les banes du conseil de guerre, cette semaine, les descriptions du temps de la Commune en faisaient presque des héroïnes de plein vent. La botte molle, l'écharpe rouge, le feutre à large plume, que sais-je! C'était à se croire à la Porte-Saint-Martin un soir de gros drame.

Ah! mes contemporains, quelle désillusion. Réintégrées dans les bonnets et les jupons rapiécés, qui ont succédé aux orgies de cuir verni et de panaches, les malheureuses n'ont plus l'air que de femmes de ménage ou de garde-malade. Pose les sangsues et va-t-en ville!

Bien entendu, je demande pardon aux garde-malade de la comparaison. Mais c'est qu'en perdant leurs effets de costume, elles ont perdu aussi leurs effets de terreur. On se demande comment elles ont pu faire trembler Paris, ne fût-ce que pendant cinq minutes.

Ce qui n'empêchera pas la légende de les représenter à perpétuité comme des Euménides de l'insurrection.

Des Euménides à cabas! avec un cornet contenant deux sous de tabac pour leur pauvre nez.

~ Il paraît cependant que l'aventure du 18 mars a eu sa Théroigne de Méricourt. Et voici comment je l'ai su.

C'était l'autre jour à la fête de Versailles.

J'ai reconnu à la porte d'une baraque, annonçant au public à grands renforts de poumons l'exhibition d'un sauvagement, un vieux saltimbanque que j'avais vu maintes fois escortant une superbe emme à barbe.

Le boulevard était vide, j'engageai la conversation.

— Vous avez donc changé de sujet?

— Ne m'en parlez pas, monsieur.

— Qu'est-ce qu'est devenue votre femme à barbe?

— Une ingrate!... Croiriez-vous qu'elle m'a quitté pour se faire lieutenant-colonel sous la Commune.

Je n'ai pas voulu remuer plus profondément cette douleur intime, et j'ai laissé là le bonhomme pleurant son lieutenant-colonel.

~ J'ai dit au début de ce Courrier que nous traversions une trêve.

En effet, la politique chômant provisoirement, le théâtre n'ayant pas repris son activité d'hiver, la chasse enlevant à Paris un dixième de ses habitants, il en résulte une accalmie qui ressemble fort à de la léthargie.

Encore n'y aurait-il que demi-mal si c'était chose passagère; mais d'après des documents parfaitement authentiques, il est certain que Paris a, depuis un an, perdu définitivement 167,000 habitants. Ajoutez à cela le travail des décapitalisateurs, et vous ne pourrez vous empêcher de pousser un cri d'alarme, surtout si vous aviez sous les yeux certains renseignements relatifs à Berlin. Il faut le reconnaître, nos ennemis les Prussiens sont autrement sensés que nous. Ils comprennent qu'à un grand pays il faut une grande capitale, qu'il n'y a pas de corps robuste sans cervelle puissante.

Et tandis que nous décroissons ici, tandis que nous prenons comme à tâche de diminuer Paris, ils poussent par tous les moyens à l'agrandissement de Berlin.

Les chiffres sont effrayants d'éloquence.

Lors de la première révolution française, quand Paris était déjà à huit cent mille âmes, Berlin n'en comptait pas cent vingt mille. En 1831, il n'était encore qu'à deux cent trente mille. En 1861 (il y a dix ans), à cinq cent vingt quatre mille. Il est à huit cent mille aujourd'hui, et dans les six derniers mois seulement, sa population s'est accrue de cinquante-deux mille personnes.

Du train dont vont les choses, s'ils montent toujours, tandis que nous descendons, l'équilibre ne tardera pas à se faire à nos dépens.

Ajoutons que des projets grandioses germent, paraît-il, dans la tête de M. de Bismark au sujet des embellissements qu'il projette pour sa cité de prédilection. Cela, au moment où notre malheureux Paris étale ses plaies béantes à tous les regards!

~ Ces plaies-là, il est vrai, on s'occupe de les cicatriser en partie. Mais il ne nous semble pas qu'on y apporte toute l'activité souhaitable.

En ce qui concerne les Tuileries, notamment, on se hâte avec une lenteur qui ressemble fort à l'abandon complet. C'est hideux, ces grandes carcasses à moitié rongées par le feu. On pourrait au moins, et sans grande dépense, commencer par raser le tout, afin de laisser voir la perspective du jardin, qui serait infiniment plus riante que la vue des tronçons pétrolisés.

Quant à la reconstruction de tout le bâtiment central, elle nous paraît tout à fait inutile. L'idée de créer là un passage pour les voitures, passage installé en jardin d'hiver, avec de magnifiques boutiques, nous semble tout à fait attrayante.

On ferait là une merveille. Ce passage deviendrait un centre de promenade, le jour comme le soir, un rendez-vous pour les étrangers. Ce serait splendide.

Pour ce qui est de la dépense, elle n'existerait pas, une compagnie offrant de se charger de tous les frais, à condition qu'on lui laisserait le revenu produit par la location des boutiques pendant soixante ans.

Quoi qu'il en soit, il faut aviser et aviser promptement.

La place du Carroussel ne peut rester à l'état de chantier de démolition. C'est déshonorer Paris que de ne pas le débayer.

~ Et, à propos des reconstructions futures, que nos lecteurs nous permettent de relever ici un passage d'un article publié dans *le Temps* par M. Garnier, l'architecte du nouvel Opéra, qui fait de la littérature dans ses moments perdus.

M. Garnier, qui est orfèvre, comme M. Josse, en traitant de la réédification de nos monuments détruits, s'est imaginé de faire introduire dans sa dissertation un plaidoyer *pro domo sua*. Il a entrepris de démontrer que l'abondance d'aigles et d'N, dont il avait littéralement écrasé le nouvel Opéra, c'était une preuve de goût.

Sa théorie consiste à prétendre que les architectes sont des historiens sur pierre.

« Or, dit-il, quel est le moyen d'insérer une date positive sur un édifice, non pas seulement un chiffre particulier, qui pourra disparaître lorsque apparaîtra l'instant des ruines, mais bien plusieurs signes caractéristiques, répandus sur diverses parties du monument, et faisant corps avec son architecture. Ce moyen est mis depuis longtemps déjà en pratique; il consiste à composer certains ornements, certaines décorations, avec les emblèmes et les armes du temps et du règne actuel; il consiste à interpréter les objets adoptés par les souverains d'alors comme représentant sa personnification ou du moins celle de son pays. Ce sont des initiales, des figures allégoriques, des combinaisons d'êtres ou de choses indiquant le nom ou les sentiments de celui qui gouverne. Le pays est pendant ce temps incorporé dans ces interprétations; l'emblème se fixe sur le drapeau, et la convention imaginée se rapporte au souverain ou au pays, comme les armes spéciales d'une ville se rapportent à cette ville, comme les armoiries d'une famille se rapportent à cette famille. De

cette façon, l'indécision est impossible: la famille, la ville, le pays et le souverain, sont nettement indiqués et reconnus, et, lorsque les temps se seront passés, lorsqu'il ne restera plus que des fragments de ces emblèmes, il suffira pour retrouver l'époque générale où elles se sont produites, et les hommes ou les choses qu'ils ont représentés. »

Les prétentions historico-lapidaires de M. Garnier ne peuvent une seule minute soutenir un examen sérieux. Et d'abord que vient-il nous conter avec ses prétendues dates certaines?

Parce qu'il aura forcé l'Opéra de ses N disgracieuses, la postérité sera-t-elle plus avancée en matière de renseignements chronologiques? Vous supposez, n'est-ce pas, à l'heure où vous faisiez vos plans que Napoléon IV succéderait à Napoléon III, et qu'ainsi une dynastie d'N défilerait indéfiniment.

Par conséquent votre renseignement devenait nul.

Nous avons eu dix-huit Louis en France. Dites-moi un peu comment des L trouvées sur un monument pourraient à elles seules être un indice d'une valeur quelconque?

En vérité, ce n'est pas soutenable. D'ailleurs, est-ce qu'une simple date gravée sur la pierre en deux ou trois endroits ne remplacerait pas vos enlacements alphabétiques et courtisanesques avec avantage?

Ce n'est pas tout.

Vous reconnaissez vous-même qu'on ne peut pas empêcher les foules affolées de se porter, aux jours de troubles, à des excès de mutilation sur les édifices dont les emblèmes éveillent des souvenirs politiques. Cela seul suffirait à condamner votre système. Puisque vous ne pouvez empêcher le mal, ne le provoquez pas.

Au fond, la vérité est qu'un souverain, se croyant toujours sûr de l'avenir, et tendant à apothéoser sa personne, demande à être flatté et à faire siennes, en y mettant sa marque de fabrique, toutes les richesses du pays.

M. Garnier a beau dire, son procès est perdu devant l'opinion. De grâce, ne faisons plus de politique sur mur.

~ Puisque nous avons soulevé les questions artistiques, disons un mot d'un projet d'après lequel on remanierait complètement l'aménagement des tableaux du Louvre, en les classant, non plus par école, mais par dates. Encore une jolie idée de Babel qu'on aurait là! Le gros public a déjà assez de peine à s'y reconnaître dans son ignorance. Du moins sait-il à peu près que Rubens était Flamand et Murillo Espagnol. Mais si vous vous mettez à confondre pêle-mêle les pays, ce sera la perturbation de la perturbation. Changer pour le plaisir de changer, voilà la devise de la plupart des prétendus novateurs.

Vous avez des habitudes prises, des catalogues faits, un ordre adopté, conservez tout cela.

Que, sur ce point du moins, on soit sûr du lendemain.

~ Cependant les courses reprennent de plus belle leurs exercices de casse-cou. C'est la seule distraction du moment. Porchefontaine, Chantilly, Lonchamps, vont successivement nous exhiber les casques bleus, marron ou rouges. Et les agences de Paris de refléurir.

On a beaucoup mérité de ces institutions, qui ne représentent certainement pas l'idéal de la morale. Toutefois, il faut rendre à César ce qui appartient à César.

Cette semaine, une d'elles avait placardé à sa porte cette affiche patriotique:

— *Courses de Bade.* — Le public est prévenu que l'agence ne reçoit aucun pari sur les courses allemandes.

On a dit souvent que l'argent ne connaît pas de frontières; l'agence en question a prouvé le contraire.

En pareille matière, il n'y a pas de détails insignifiants.

Celui-là prouve à quel point est entrée dans les cœurs l'idée de la quarantaine de la revanche.



## REVUE DE LA SEMAINE

Après les jours d'orage, les heures de calme.

Un instant on avait pu croire que, grâce à cette malencontreuse proposition Rivet, sortie des réunions des trois ou quatre gauches, l'Assemblée allait entrer dans une ère de troubles et de querelles intestines, d'où la dissolution pouvait fatalement sortir.

La sagesse de l'Assemblée, sa prudence, sa modération ont épargné au pays cette redoutable épreuve. On a vu la joie mal dissimulée des chefs remuants qui mènent la coalition des mécontents, et on a compris le péril. La proposition Rivet, devenue par l'énergique union de la majorité la motion Vitet, a été enlevée au scrutin après une courte bataille livrée autour du premier paragraphe.

Quand il a fallu voter sur l'ensemble de la loi qui confère à l'illustre chef du pouvoir exécutif le titre avec les prérogatives de Président de la République, tout droit constituant réservé à l'Assemblée, on a vu reparaître en bulletins bleus le chiffre fatidique de 93.

Mais on a pu voir une fois de plus, il est vrai que c'était une expérience inutile, la bonne foi dont se pique la gauche radicale. Elle avait bien voulu faire acte de pouvoir constituant : quand elle le faisait de profil, selon l'heureuse expression de M. Saint-Marc Girardin, et croyait le faire à son profit ; mais quand la question a été mise de face et qu'elle a senti que l'influence lui échappait, grâce à l'attitude ferme de la majorité, ralliée autour du rapport de l'honorable M. Vitet, elle n'a plus voulu de ce pouvoir constituant et a lancé son plus célèbre et plus fougueux orateur à la tribune.

Il faut bien le dire, les débuts nouveaux de M. Gambetta n'ont pas été à la hauteur de sa réputation : il n'a trouvé ni la force des arguments ni peut-être la chaleur de la conviction. Il s'est agité dans des sophismes, et après avoir reproché à l'Assemblée d'usurper un pouvoir que la proposition Rivet, soutenue par lui et ses amis, contenait explicitement, il lui a reproché de ne pas s'en servir assez vite !

Voilà donc en peu de jours, et grâce aux efforts et à l'abnégation des différentes fractions du grand parti de l'ordre, le parti conservateur libéral, deux périls écartés, deux périls tels qu'ils ont failli ébranler la solidité du gouvernement et amener la scission de la majorité et du chef du pouvoir exécutif, la dissolution des gardes nationales et la prolongation des pouvoirs de M. Thiers.

La motion Vitet adoptée, le nouveau et illustre Président de la troisième République française a envoyé, peu de jours après, un message au président de l'Assemblée, par lequel, en remerciant ce corps souverain du témoignage élevé de confiance qu'il venait de lui donner, il constatait l'heureuse entente de l'Assemblée et du Gouvernement unis dans la même pensée et le même dévouement.

Après de si rudes efforts et de si longs travaux, l'Assemblée, un peu lasse, a repris la discussion des lois d'impôts qui avance avec plus ou moins de lenteur ou de rapidité, suivant qu'il y a plus ou moins d'intérêts en présence. On en a déjà voté beaucoup ; un grand nombre d'autres restent à examiner. Les charges léguées par la guerre et accrues par la Commune sont si lourdes ! Il y en a tant et de natures si diverses que jamais on ne trouve les recettes assez fortes pour faire face aux dépenses.

On peut croire cependant que l'Assemblée ne les abordera pas toutes avant de se séparer. L'heure des vacances bien méritées a sonné pour elle. Ce sont des hommes qui la composent, et leurs forces sont à bout. Ils estiment ensuite, et non pas sans raison, qu'il y aura profit pour eux à se recueillir au milieu des électeurs. Les séances vont donc être provisoirement suspendues, mais pas pour un long temps.

Les élections, car il y aura toujours et sans cesse des élections dans ce malheureux pays pro-

mené de scrutin en scrutin, — les élections des conseils généraux terminées, l'Assemblée retournera à Versailles et reprendra le cours de ses délibérations.

J'ai dit Versailles, parce qu'on n'ignore pas que le rapport de M. de Cézanne, nommé par la commission chargée d'étudier la proposition de M. de Ravinel, a été déposé et qu'il conclut à l'installation du gouvernement et des ministères dans le chef-lieu royal du département de Seine-et-Oise.

Rien ne dure en France, mais on peut croire que le gouvernement passera l'hiver au moins à Versailles, si l'on parvient toutefois à chauffer le local destiné aux séances de l'Assemblée, et l'on conviendra que c'est encore là une question qui a son importance dans une ville surtout aussi froide que Versailles.

Mais on a, j'imagine, assez d'architectes pour la résoudre.

Le gouvernement profitera des vacances de l'Assemblée pour donner tous ses soins aux négociations entamées à l'effet d'amener la prompte évacuation des forts de la rive droite de Paris et des départements qui entourent Paris, par les troupes allemandes. Elles sont en bonne voie.

Des complications inattendues qui relèvent du domaine financier et touchent aux questions douanières, n'ont pas permis, comme quelque témoin en avait eu l'espérance, de délivrer ces départements, vers le 18 août, de cette occupation qui pèse si cruellement sur eux. Mais aujourd'hui on a tout lieu de croire qu'on est bien près de s'entendre, et que les forts de la rive droite, autour de Paris, les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne seront évacués en totalité avant la fin du mois.

Les radicaux, et à leur suite un certain nombre de conseillers municipaux, ont essayé d'organiser en France une agitation factice au sujet de l'anniversaire de cette désastreuse journée du 4 septembre qui a si bien complété la ruine de la France commencée par l'empire.

Ne faut-il pas que certains hommes, après avoir perdu le sens politique, aient entièrement perdu le sens moral pour songer à des lampions, à des banquets, à des danses, à des chants, dans un moment où un quart de la France est encore occupé par l'invasion allemande, et proclamer des réjouissances au retour d'une date qui a vu sombrer la fortune du pays.

Il est vrai que de ce parti là rien ne saurait plus nous étonner.

Il est vrai encore que le plaisir n'était peut-être pas son objectif unique. Ne faut-il pas toujours et sans cesse entretenir l'agitation ?

Mais des lampions quand le sang de Wissembourg et de Reischoffen, de Beaumont et de Sedan fume encore, lorsque pas plus tard qu'hier deux provinces viennent d'être arrachées à la France, ce sont là de ces idées qui ne peuvent entrer que dans des cerveaux républicains !

A ce moment même, les jurys de notre malheureux pays semblent en proie à cette maladie mentale, maladie toute moderne, qui ne permet plus de distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste. A Clermont-Ferrand comme à Pau, à Rennes comme à Grenoble, les insurgés qui ont marché sous les couleurs de la Commune de Paris sont acquittés.

Partout ils restent libres de recommencer.

Cette jurisprudence nouvelle permet de croire aux esprits violents ou faibles que la révolte est un droit et que le cri couvre le crime.

Quant à ceux qui prêchent la guerre civile et la résistance aux lois, rien.

Ils ont toute liberté d'accomplir leur œuvre néfaste.

Le 3<sup>e</sup> conseil de guerre, présidé par le colonel Merlin, vient enfin de rendre son arrêt dans l'affaire qui a amené devant la juridiction militaire un certain nombre de membres de la Commune et du Comité central.

On sait que cet arrêt, fortement motivé, se résume en deux condamnations à mort contre Ferré et Lullier ; sept condamnations à la déportation dans une enceinte fortifiée, Assi, Billoray, Champy, Règère, Paschal Grousset, Verdure et Ferrat ; deux condamnations aux travaux forcés à perpétuité

Urbain et Trinquet ; deux condamnations à la déportation simple, Jourde et Rastoul ; une condamnation à 6 mois de prison et 500 fr. d'amende, Courbet ; une condamnation à 3 mois de prison, Clément, et deux acquittements, Descamps et Parent.

Bientôt commencera le procès de la seconde série des accusés, qui comprend entre autres Rossel et Rochefort.

Dans le monde de la politique extérieure on continue à s'occuper avec une anxiété de plus en plus vive des conséquences de l'entrevue de Gastein. La diplomatie est en émoi. Les journaux allemands, aussi bien ceux de Vienne que de Berlin, ceux de Dresde que de Munich, ne tarissent pas en commentaires sur les résultats d'une alliance conclue entre les cours de Prusse et d'Autriche. Les journaux anglais, que la chose touche d'assez près, mêlent leurs raisonnements à ces commentaires.

On ne peut plus douter aujourd'hui que l'entente ne soit faite. Ce résultat ressort du langage de toutes les feuilles officieuses et dévouées. L'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph sont d'accord.

Ce qui malheureusement encore paraît vrai, c'est que cet accord s'est fait contre la France, et que l'Italie est entrée dans l'alliance austro-prussienne. Que l'Italie soit avec le plus fort, cela va de soi ; mais il est triste de penser qu'une politique aveugle a tout sacrifié pour mettre cette ennemie à nos portes.

Les rêveurs qui ont inventé les droits des nationalités commencent-ils à comprendre ? Le cercle dont ils ont forgé les anneaux se rétrécit autour de la France.

C'est donc une coalition nouvelle dont le pacte est en train de s'accomplir. Une fois encore, comme en 1814, c'est la France qu'elle menace. L'Italie y tient aujourd'hui la place qu'y tenait jadis la Russie. Quelle sera le prix de son bon vouloir, c'est ce que les événements se chargeront de nous apprendre. Mais on peut être sûr que les ministres de Victor Emmanuel ont stipulé leurs conditions.

Il va sans dire que cette entrevue de Gastein, qui a amené un rapprochement entre les deux empereurs, s'est faite au nom de la paix universelle, et que ces mêmes empereurs, également dépourvus d'ambition personnelle, comme chacun sait, surtout l'empereur Guillaume, ne veulent qu'une chose, la maintenir partout et toujours.

C'est sans doute ce qu'ils déclareront avec non moins de solennité dans leur première rencontre à Salzbourg, à laquelle cette fois, dit-on, M. le comte de Beust n'assistera pas. Mais on peut être sûr que la gravité de ces déclarations pacifiques ne fera pas diminuer d'un canon et d'une baïonnette l'effectif des forces militaires que les états d'Europe développent à l'envi, et même l'on peut croire encore que plus les deux monarques se répandront en protestations bénignes et placides, et moins on les croira sur parole.

Nous ne serions même pas étonné que le premier résultat de ces conférences si fréquemment renouvelées, Gastein après Ischl, Salzbourg après Gastein, ne fût d'augmenter dans de vigoureuses proportions le nombre des régiments et des batteries mis en ligne par les divers budgets.

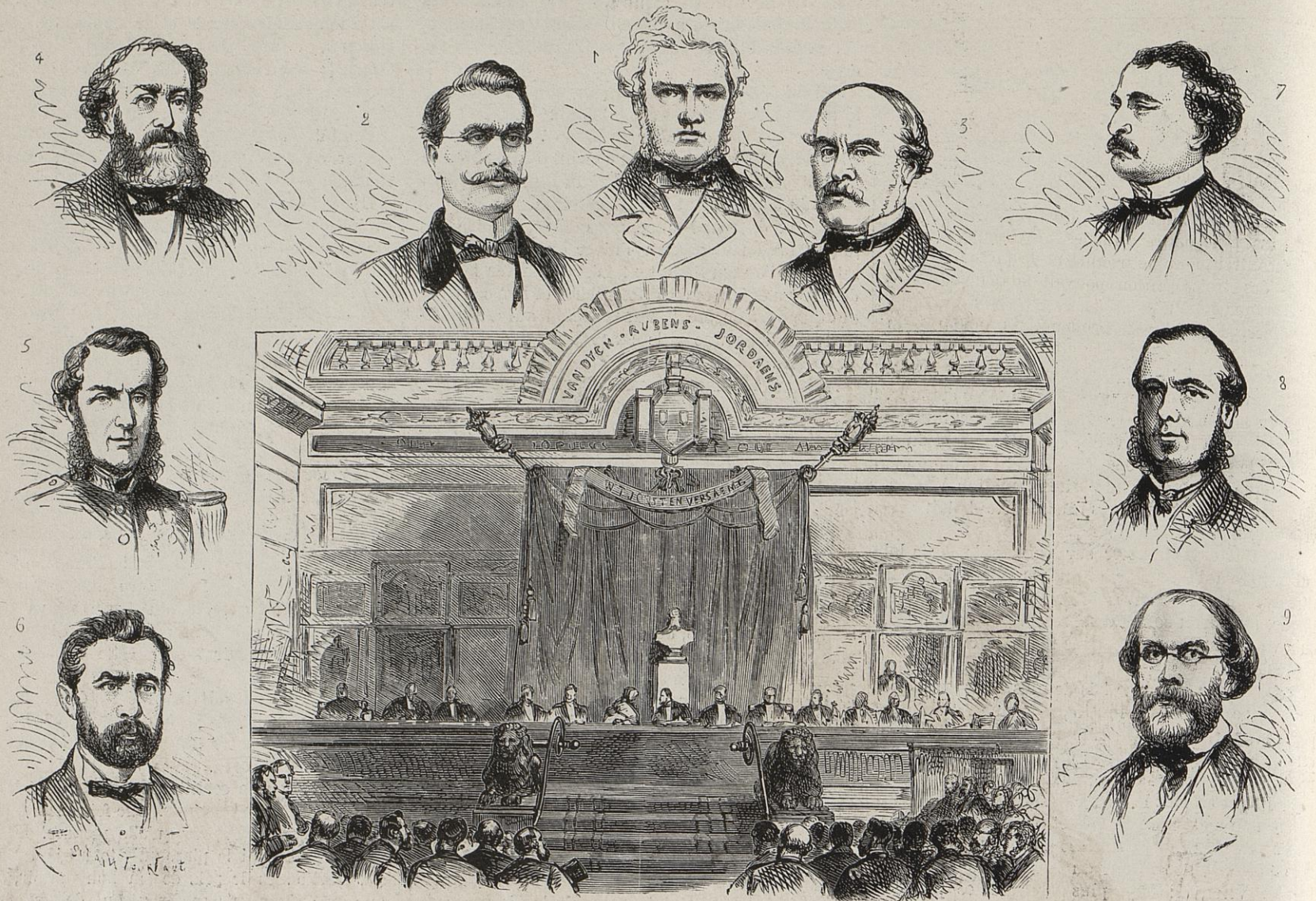
Il en est de la paix universelle comme de la fraternité, sitôt qu'on en parle, les fusils se chargent tout seuls.

AMÉDÉE ACHARD.

## AVIS

Nous rappelons à nos correspondants que, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, toutes les lettres qui nous sont adressées doivent être affranchies au nouveau tarif : soit 25 centimes au lieu de 20 centimes.





1. Kervyn de Lettenhove. — 2. Ch. d'Hane-Seeuhyse. — 3. J. Cogels Osy. — 4. P. Génard. — 5. A. Stessels. — 6. Ed. Grandgagnage. — 7. Legrand de Reulandt. — 8. Ch. Ruclens. — 9. L. Delcour.  
 BELGIQUE. — Congrès scientifique d'Anvers. — Les organisateurs du congrès. — (Voir l'article page 166.)



LES PRUSSIENS EN FRANCE. — Essais de fusils nouveau modèle au tir de Montmorency. — (D'après le croquis de M. Kauffmann.)





1871. — CHASSES ET CHASSEURS. — (Composition de M. Edmond Morin.)



## OCCUPATION DE SAINT-DENIS

PAR LES PRUSSIENS

## LA RETRAITE FORCÉE

La vengeance, dit un proverbe espagnol, est un plat qui demande à être mangé froid.

Je ne sais à quel degré de chaleur les Prussiens se proposent de nous servir ce mets des Dieux, mais ce que savent tous les Français des pays occupés encore par l'ennemi, c'est que nos vainqueurs mettent tous leurs soins à épicer la sauce à laquelle sera appâtée cette pièce de résistance. Insolence, injures graves, sévices, tels sont les condiments dont ils se plaisent à saupoudrer et à relever l'assaisonnement.

Par notre faute, par notre très-grande faute, M. de Moltke et le prince de Bismark nous ont vaincu. C'était beaucoup pour l'orgueil de l'Allemagne. Ce n'était pas assez, paraît-il, pour la vanité prussienne, qui a senti le besoin de se-montrer bête et brutale, alors même que la paix était faite. Partout où ils ont posé le pied, les soudards du roi Guillaume ont pris plaisir à nous faire sentir la lourdeur de leurs talons de bottes.

Saint-Denis, qu'ils ont bombardé sans pouvoir entamer les forts, et où ils sont entrés; non pas par la brèche, mais grâce à l'armistice du 28 janvier, Saint-Denis est une des villes occupées qui a eu le plus à souffrir des Prussiens. Ces vainqueurs, dont la famine a tressé les plus belles couronnes, auraient dû avoir la pudeur de leur peu de mérite en entrant dans une cité que leur livrait sa solidarité avec Paris et d'où les forts de la Briche, de la Double-Couronne et de l'Est les avaient toujours tenu à distance respectueuse. Pas du tout; plus leur victoire a été facile, plus leurs exigences se sont montrées inexorables.

Maîtres des forteresses qui avaient abaissé leurs ponts-levis, ils ont commencé par braquer leurs canons sur la ville et à planter leur drapeau de croque-mort sur toutes les maisons où logeait un caporal prussien. Ils ont envahi les demeures du riche et du pauvre, dévalisant ici et là, vivant en maîtres partout. Pour eux les meilleures chambres, à la cuisine le meilleur fourneau. Leur glotonnerie d'abord, la satisfaction de leurs appétits avant tout. Le propriétaire, l'habitant se réfugie où il peut, dormant dans la cave ou au grenier, mangeant ce qu'on veut bien lui laisser.

Le Français pleure son humiliation et ses malheurs dans un coin, le Prussien promène sa morgue et son sabre bruyant sur les trottoirs et les parquets les mieux cirés. L'insolence germanique tient le haut du pavé et traite les habitants de Saint-Denis en peuple conquis.

Le soldat allemand qui n'a pas tous les courages, de bien s'en faut, s'arroge tous les droits. Il entre chez le barbier pour se faire raser, et quand sa barbe est faite, il refuse de payer. Le perruquier insiste, il est roué de coups; sa femme veut intervenir, les vainqueurs se jettent à quatre sur elle et la traînent par les cheveux dans le ruisseau. Une mère de famille, une jeune fille passe dans la rue, ils sont six qui l'insultent de leurs grossiers propos. Si elle répond à leurs injures en les appelant: goujats! cette demi-douzaine de vaillants guerriers soufflète cette femme seule, et cela en plein jour, devant les yeux de leurs officiers qui sourient à ces gentillesse tudesques.

C'est bien pis quand la nuit est venue. La ville entière appartient alors aux Prussiens et malheur à la femme qui ne resterait pas chez elle. La soirée d'ailleurs n'appartient qu'en partie aux habitants de Saint-Denis. A dix heures le clairon ennemi sonne la retraite: il ne faut plus un seul Français dans les rues. Toutes les portes doivent être closes, toutes les lumières éteintes dans les maisons. Un habitant attardé ou bien un voyageur qui descend du train est-il surpris dans la rue? il est immédiatement saisi au collet, amené en prison. Il n'y a pas d'excuses qui tiennent, pas de position sociale qui vous mette à l'abri de cette vexation. Le maire de la ville a été appréhendé au corps un soir qu'il re-

venait de Paris. Comme les autres, il a été forcé de coucher au violon. On ne se tire de la prison, le lendemain, qu'en payant 10, 15, 20 et même 30 francs. Cela dépend de la mise du délinquant et de l'humeur de l'officier faisant fonction de commissaire de police. Les cafés et les cabarets restent ouverts pour les Prussiens qui chantent à tue-tête et boivent à plein gosier tant qu'il leur plaît, jusqu'au jour si cela leur convient.

Et voilà sept mois et plus que cela dure, que cette occupation tyrannique est imposée aux habitants de Saint-Denis.

Ah! la vengeance sera cuite à point. Les Prussiens mettront assez d'épices pour réveiller l'appétit le plus indolent. On en mangera avec délices.

MAXIME VAUVERT.

## CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANVERS

Les savants belges avaient convié leurs collègues de tous les pays à un congrès international.

Six cents ont répondu à cet appel et sont venus à Anvers étudier une centaine de questions géographiques, cosmographiques et iconographiques.

Nous citons quelques noms, au hasard de notre mémoire: MM. de Quatrefages, français; l'amiral Omanney, anglais; le baron Czernig, autrichien; Hunfalvy, hongrois; le général W. Heine, américain; et MM. Versteeg, Négri, Delitchs, de Khanikoff, Uricœchea, d'Hanesteenhuysse, Cogels-Osy, le général Leclercq, le major Cochetoux, Langlois, Legrand, le sénateur d'Omalius d'Halloy, etc., etc., représentants de la Russie, de la Pologne, de la Turquie, de la Roumanie, de la Suède, de l'Espagne, de la Suisse, de l'Italie, etc.

Cette énumération suffit pour montrer l'importance du premier Congrès géographique d'Anvers.

Le 13 août, M. le sénateur Van den Bergh-Elsen échevin, recevait officiellement les voyageurs à l'Hôtel-de-Ville.

On en inaugure les nouvelles salles, où se trouve reproduite la longue histoire de l'ancien Entrepôt de la Ligue Hanséatique, qui fut au quinzième siècle la première ville de commerce de l'Europe.

Le vin d'honneur a été offert en 1871, aux membres du Congrès, comme il l'avait été quatre cent vingt ans auparavant, en 1451, aux négociants français.

« Étendue sur les bords de l'Escaut, comme une Venise du nord, sur une large lagune, enceinte de fortifications formidables, la grande cité se souvient encore, tant son allure est superbe, du temps où elle était une des reines de la mer! »

Une flottille de guerre était à l'ancre au milieu des steamers et des courriers sur lesquels flottaient les drapeaux hollandais, italiens, anglais et américains.

Les cloches carillonnaient joyeusement, pendant que la sainte kermesse célébrait l'Assomption et inondait les rues, pavoisées d'oriflammes multicolores, que s'ouvrait une exposition géographique et qu'on inaugurerait la statue de Gérard Mercator, le maître, dont la projection guide encore à travers les mers la marche des navires de toutes les nations.

Les dix séances du Congrès furent présidées par M. Dhane Steenhuyse, et successivement par les sommités de chaque pays. Notre excellent confrère, M. Richard Cortambert, d'abord secrétaire général, devint bientôt vice-président.

Les travaux étaient divisés entre quatre grands comités qui opéraient séparément et qui, chaque jour, apportaient leurs appréciations à la séance générale du congrès qui les discutait.

Parmi les questions discutées, il faut noter le projet de percement du Darien, — projet développé par M. Heine avec un talent digne de son inventeur, M. A. de Gogorza, — et les curieuses et intéressantes démonstrations du frère Alexis sur de nouvelles cartes hypsométriques et géodésiques, destinées à révolutionner l'enseignement de la géographie dans les écoles,

M. R. Cortambert s'est bien gardé de laisser passer cette occasion de proclamer l'importance indiscutable des études géographiques, et de réclamer des professeurs spéciaux dans les écoles normales, pépinière des instituteurs, dans les lycées et dans les Facultés.

Le Congrès tout entier a applaudi et a pris l'engagement de poursuivre partout cette utile réforme, de relier dans un système combiné d'intérêts, de sentiments et d'actes, les diverses fractions de l'humanité, disséminées sur le globe et séparées par les Océans, et de réaliser ainsi dans le monde économique l'unité du monde physique.

Comme premier jalon posé dans cette voie du progrès, il a été décidé que le méridien de Greenwich serait adopté pour les cartes marines, et celui de Paris pour les mappemondes et les cartes d'ensemble, et qu'on s'occuperait d'un système uniforme d'unités de poids et mesures.

Tous les soirs, des conférences étaient faites par un des éminents géographes: MM. de Quatrefages, Jules Garnier, Silbermann, Francis Garnier, R.-P. Carbonnell (belge), Commandeur Negri, Brown (anglais), etc.

Le mardi, l'empereur du Brésil vint siéger au bureau et s'inscrivit comme membre du Congrès. L'un des présidents d'honneur, M. le baron Kervyn de Lettenhove, a fait un discours de clôture fort remarquable.

Dans la dernière séance, le 22, eut lieu la distribution des médailles.

Des médailles ont été distribuées à M. Francis Garnier, pour son expédition au Cambodge; à MM. Kiépert et Delitsch, pour leurs grands travaux d'atlas; à M. E. Cortambert, pour ses cartes destinées à l'enseignement géographique, et à MM. Chambers, Kuyper, colonel de Toth et docteur Kiéper; à M. Levasseur, de l'Institut, pour son traité géographique; colonel de Sydow, et à MM. Stessels, Versteeg et Von Toth.

Enfin le congrès a décerné au docteur Livingstone une médaille exceptionnelle, comme témoignage d'admiration et de reconnaissance pour son intrépidité et son dévouement à la science.

Comme on le voit, la France a compté trois lauréats: MM. Garnier, Cortambert et Levasseur, sans compter M. Erhard qui a obtenu une mention honorable pour sa transformation de la gravure sur pierre en gravure sur cuivre.

« Succès oblige; » nos braves compatriotes ne l'oublieront pas.

Nous publions, — avec un dessin reproduisant la salle des séances, — les portraits de quelques-uns des membres du congrès, en regrettant de n'avoir pu nous procurer les autres en temps utile.

Ce sont MM. Charles d'Hane Steenhuyse, échevin, Hervyn de Lettenhove, ministre de l'intérieur de Belgique, L. Delseur, P. Génard, Legrand de Reuland, Charles Ruelens, J. Cogels-Osy, A. Stessels, Ed. Grandgaignage, ceux-là même qui avaient organisé cette fête pacifique dont nos géographes ont emporté le meilleur souvenir.

F. FLOBERT.

## LES PRUSSIENS

ESSAYANT LEURS NOUVEAUX FUSILS A MONTMORENCY

Si la France se recueille, la Prusse ne s'endort pas.

M. de Moltke sait bien que la revanche est dans l'air et il s'y prépare de manière, comme il l'a dit au banquet offert par la municipalité de Berlin, à présenter *un mur d'airain* à nos armées le jour où l'heure de la revendication aura sonné pour elles.

La campagne de France a démontré au major-général du roi Guillaume l'insuffisance du fusil à aiguille, le fameux *zundnadelgewehr* qui fit merveille à Sadowa. On le condamne et on le répudie comme incommode, lourd et d'une trop faible portée. Les Allemands ont assez l'indépendance du cœur pour étonner M. Dreyse lui-même de leur ingratitude. Ils mettent l'invention du bonhomme à la réforme, comme ils le feraient d'un vieux cheval fourbu. L'œuvre de fer et de sang, prédite par M. de Bis-



mark, n'est d'ailleurs pas encore achevée. Plus on avance dans ce travail du pangermanisme, plus les difficultés se présentent ardues. Il faut donc des moyens irrésistibles, et le fusil Dreyse n'a pas brillé contre le chassepot. Si le canon Krupp n'était venu à son aide, on ne sait trop ce qui serait advenu de lui et de ceux qui le portaient.

Le fusil à aiguille est donc mis à la retraite. Il est détrôné par une arme nouvelle qui se charge par la crosse et lance sa balle de plein jet dans le noir de la cible à une distance de 1,500 mètres. Autant qu'on en peut juger de loin, ses effets sont terribles. Les Prussiens qui tiennent Montmorency charment les loisirs de l'occupation en se livrant aux essais de cet engin de récent modèle qui, entre les mains de leurs plus habiles tireurs est expérimenté à toutes les distances jusqu'à 1,500 mètres. Officiers supérieurs, colonels, majors assistent à ces expériences et notent avec soin les résultats obtenus. Ils en paraissent enchantés et espèrent faire servir le nouveau fusil à leur plus grande et plus prochaine gloire.

Notre ministre de la guerre ferait sagement en se faisant édifier sur les essais qui se font journellement à Montmorency. Qu'on se recueille, c'est bien, mais M. de Cissey ne doit pas se laisser aller aux assoupissements léthargiques du major Lebœuf.

M. V.

## COURRIER DU PALAIS

C'est la fin du procès, ou plutôt du premier procès de Versailles que nous avons à vous raconter aujourd'hui en peu de mots. Le cours des plaidoiries a été souvent interrompu par la production de nouveaux témoins; jusqu'au dernier moment, Ferré a eu l'espoir de convaincre ses juges de sa non participation à la hideuse scène de la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement, racontée par le témoin Lasnier. En effet, les derniers témoignages ont pu jeter, sinon quelque doute, du moins quelque obscurité sur cette affaire: des gens qui se trouvaient là n'ont pas vu; ce sont là de ces témoignages négatifs qui ne peuvent prévaloir contre une déposition catégorique et précise comme celle de M. Lasnier. Du reste, le système de Ferré était celui-ci: « M. Lasnier est de bonne foi; mais il se trompe; ce n'est pas à la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement que cela s'est passé. » D'après cela, nous nous attendions à une défense présentée par Ferré au dernier moment; mais quand, avant la clôture des débats, M. le Président lui a adressé la question d'usage: « N'avez-vous rien à ajouter? » Ferré a répondu d'un ton quelque peu ironique: « Absolument rien, M. le Président. »

Nous avons entendu M<sup>e</sup> Lachaud, qui s'est attaché à cacher, à dissimuler son client, et pour y arriver, il ne lui a pas fallu moins qu'une terrible hécatombe de tous les scélérats à qui les douceurs non pareilles du régime impérial n'ont pu faire oublier ni le 2 décembre, ni les hontes de Sedan; ce sont ces esprits pervers qui ont tout fait, tout imaginé; la colonne Vendôme est tombée sous leurs coups; enfin, seuls, ils ont fait la Commune et c'est eux seuls qu'il faut condamner. Courbet, du reste, ne s'est laissé nommer membre de la Commune que pour protéger plus efficacement, pour sauver nos richesses artistiques, et il y est parvenu. Tout cela développé chaleureusement, comme M<sup>e</sup> Lachaud le suit faire, a parfaitement réussi à l'avocat et au client.

Puis M<sup>e</sup> Gâtineau a plaidé pour Clément, et M<sup>e</sup> Georges Lechevalier pour Ulysse Parent; puis la parole a été donnée au ministère public pour répliquer; puis les 17 avocats ont répliqué à leur tour, les uns peu, les autres beaucoup, et enfin nous en sommes arrivés à ces mots tant attendus: « Les débats sont clos. »

L'audience avait été renvoyée au lendemain, à six heures du matin. La loi veut que les juges délibèrent et prononcent sans désemparer. Or, comme il y avait 504 questions à résoudre, il fallait commencer de bonne heure pour pouvoir être sûr de finir dans la journée,

Être à Versailles à six heures du matin? quel problème! Quatre avocats et trois reporters étaient là à leur place quand le conseil entra en séance! Voilà qui est méritoire; mais plusieurs dames de l'auditoire les avaient déjà devancés. Vers dix heures, nous commençons à arriver; chaque train amenait son contingent, et le conseil délibérait toujours. A onze heures, nous commençons sérieusement à l'attendre. Vers midi, nous apprenons que l'on a porté à déjeuner aux juges et, chose plus alarmante encore, qu'ils ont fait venir de la bougie!... Enfin ce n'est qu'à six heures et demie du soir, après douze heures, que le conseil est rentré en séance. La lecture du verdict a eu lieu au milieu d'un profond silence et, comme elle n'a pas duré moins de deux heures, la nuit nous a surpris. On a apporté des lampes sur le bureau du conseil, deux ou trois flambeaux au banc des avocats, tandis que nous faisons tenir nos bougies nues par le procédé, sinon le plus élégant, du moins le plus primitif, en versant un peu de la cire en fusion sur la table et en y faisant figer le pied de la bougie. Mais l'estrade du conseil et nos gradins à droite et à gauche étaient ainsi seuls éclairés tant bien que mal; tout le reste de l'immense salle était plongé dans l'obscurité. Nous avons aperçu dans l'auditoire les femmes, les filles de plusieurs accusés, et nous redoutions une de ces scènes déchirantes si fréquentes au dénouement des procès criminels!

Le jugement, vous le connaissez: les accusés Descamps et Ulysse Parent ont été acquittés et mis en liberté, Clément a été condamné à trois mois de prison pour s'être immiscé dans des fonctions publiques, Courbet à six mois de prison et 500 fr. d'amende pour complicité dans la destruction de la colonne Vendôme. Ferré et Lullier ont été condamnés à la peine de mort; Assi, Billioray, Champy, Régère, Paschal Grousset, Verdure et Ferrat, à la déportation dans une enceinte fortifiée; Jourde et Rastoul, à la déportation simple; et enfin Urbain et Trinquet, aux travaux forcés à perpétuité.

Ferré, Urbain, Billioray, Régère, Jourde et Verdure se sont pourvus en révision; Lullier a énergiquement refusé de signer son pourvoi.

Mais le temps a marché et un autre procès, qui paraissait avoir une gravité extrême, a été instruit et jugé en deux jours par le quatrième conseil de guerre; il s'agit du procès des *pétroleuses*. — on ne l'a jamais désigné autrement depuis deux mois. Quelques journaux et les défenseurs surtout ont exprimé leur étonnement, quand le rapport et les interrogatoires leur ont été connus, de ne pas trouver, dans tout le dossier, grand'chose pour justifier ce titre. Il est vrai qu'il s'agit des terribles incendies du palais de la Légion d'honneur et de la rue de Lille; le pétrole y a joué un grand rôle, puisque les débats nous apprennent qu'on a apporté au moins soixante tonneaux de ce liquide dans la cour du palais de la Légion d'honneur; c'était là le magasin général dans lequel les incendiaires venaient puiser le pétrole pour en arroser les barricades, les caves, les escaliers des maisons, les meubles des appartements. Cependant l'accusation qui a fait la preuve de la présence de ces femmes, cantinières, vivandières, ambulancières, au milieu des hommes du 135<sup>e</sup> bataillon et du bataillon des *Enfants perdus*, ne signalait de leur part aucun acte direct d'incendie ou de préparatifs d'incendie, ou d'excitation à l'incendie.

Il n'est pas douteux, que les cinq accusées, Élisabeth Rétoffe, âgée de 39 ans; Léontine Suetens, âgée de 24 ans; Joséphine Marchais, âgée de 32 ans; Eulalie Papavoine, âgée de 24 ans, et Lucie, femme Bocuquin, âgée de 28 ans, ne soient des femmes de la pire espèce. Elles faisaient la cuisine des fédérés, leur portaient à manger et à boire sur les barricades, elles ramassaient les blessés et faisaient le premier pansement, elles portaient toujours l'écharpe rouge, le brassard et le chassepot en bandouillère, enfin elles vivaient au milieu de ces hommes et de la vie de ces hommes. Il est certain qu'elles ont connu les projets d'incendie; mais, disent elles, elles ne pouvaient pas y croire. Enfin, si aucun témoignage précis ne vient dire: Elles ont fait telle ou telle chose, vingt témoignages disent: Elles étaient là, toujours!

Ce court résumé vous indique déjà quels ont été

les moyens respectifs de l'accusation et de la défense. Elles étaient accusées d'attentats contre le gouvernement et ayant pour but le pillage et la dévastation, de vols commis en troupe dans des maisons habitées, de complicité d'incendie de monuments publics et de propriétés privées, et enfin de complicité d'assassinats sur la personne d'un malheureux concierge de la rue de Lille, nommé Thomé, qui a été emmené sous un prétexte par des *enfants perdus* et fusillé à la barricade de la rue du Bac. La malheureuse veuve a comparu comme témoin et sa déposition a vivement impressionné l'auditoire. Ses larmes étouffaient sa voix pendant qu'elle racontait ses angoisses qu'elle a subies pendant deux jours, en orant encore que son mari eût été tué. « Ils l'ont emmené à la barricade et là ils lui ont dit: Traverse! Il a obéi, il a franchi la barricade de quelques pas et, comme alors il se trouvait à portée, il ont tous fait feu sur lui! »

Le témoin s'est trouvé mal en terminant ce terrible récit.

Et puis, comme il faut un peu de tout dans ma chronique, et que nous sommes un peu trop tournés au sombre depuis deux mois, laissez-moi vous répéter un fragment d'une longue déposition faite par un autre concierge de la rue de Lille:

« Ils sont venus deux, qui ont enduit l'escalier de pétrole; ils allaient allumer, et ils me disaient: Sauvez-vous, il n'est que temps! Alors je les ai suppliés, je leur ai dit: « Messieurs, où voulez-vous que j'aille en sortant d'ici? Il y a quarante ans que je demeure dans la maison. Pour le propriétaire, ça n'est rien; si sa maison brûle, il a de l'argent, il la rebâtit... mais moi!... » etc.

Deux avocats, chargés d'office, n'ayant pu venir présenter la défense des filles Suetens et Marchais, M. le président a désigné pour les remplacer M. le sous-lieutenant Guiney et M. le maréchal des logis Bordelais, qui sont venus prendre place au banc de la défense. M. le sous-lieutenant Guiney a obtenu un véritable succès dans sa courte improvisation, qu'il a terminée par ce souvenir:

« C'était quelques jours après l'entrée des troupes dans Paris. Je me trouvais à Versailles commandant un convoi de prisonnières. Plusieurs de ces femmes s'étaient couvert le visage; mais la foule irritée les conspuait, leur adressait les reproches les plus violents. Alors une femme se sépara de la foule, s'approcha de moi. C'était une femme du monde, un peu âgée. Elle me croyait sans doute le pouvoir d'arrêter ces clameurs et ces insultes, et elle ne me dit à voix basse que ces mots: « Ah! monsieur, ce sont des femmes! » Son cœur parlait!

« Messieurs, pour disposer vos cœurs à la pitié, je vous répéterai les mêmes paroles: « Ce sont des femmes! » Pitié pour ces femmes! et, j'en suis sûr, vous aurez égard à la prière d'un soldat! »

Les trois premières accusées ont été condamnées à la peine de mort; la quatrième à la déportation dans une enceinte fortifiée, et la dernière à dix ans de reclusion.

Aujourd'hui mercredi, à la cour d'assises de Paris, commence, à l'heure où j'écris, une affaire destinée à un grand retentissement. Je vous en parlerai donc la semaine prochaine.

PETIT JEAN.

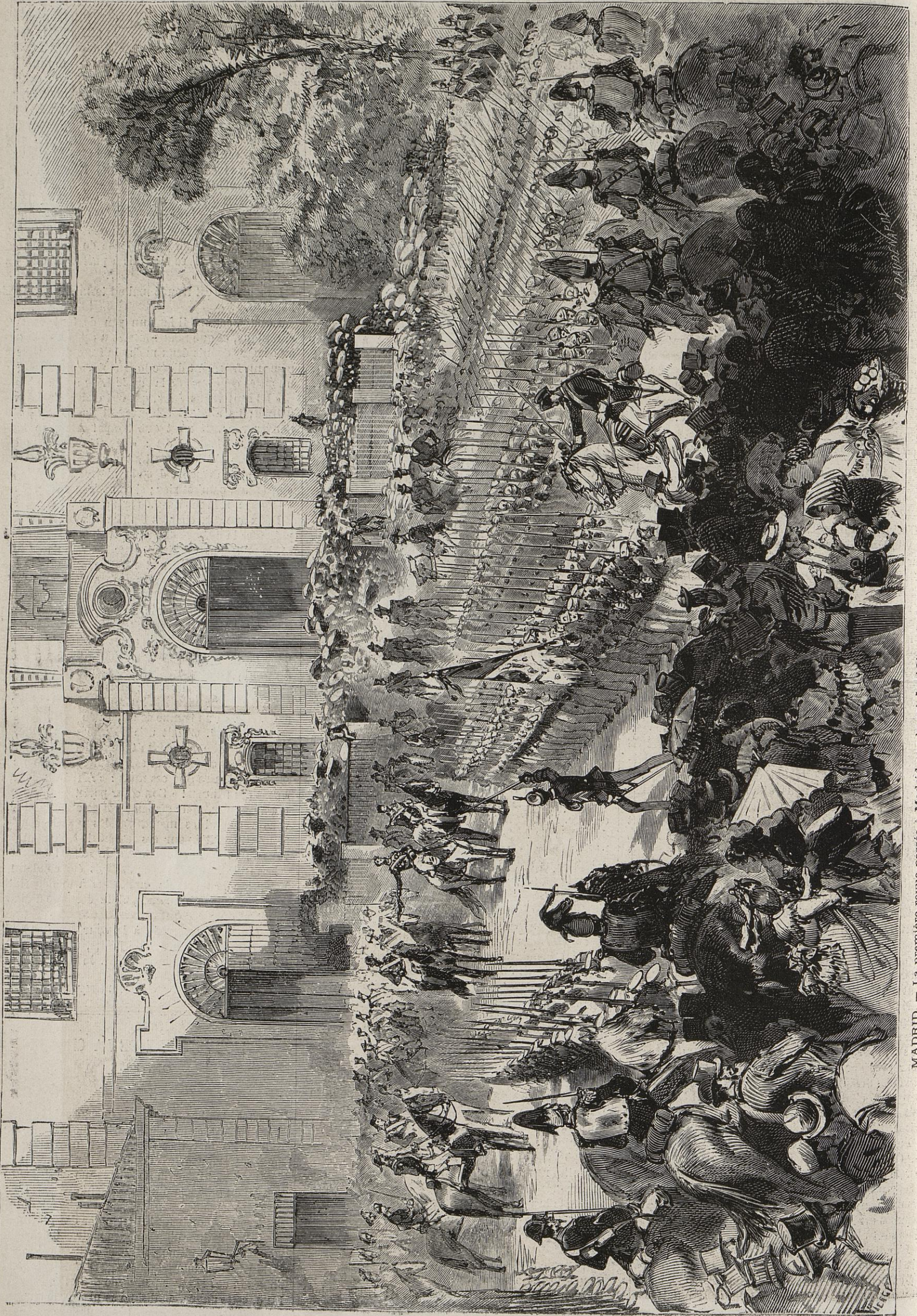
## L'OUVERTURE DE LA CHASSE

EN 1871

Le 3 septembre, a sonné l'ouverture de la chasse. En se voyant, ce jour-là, autorisé, moyennant vingt-cinq ou trente francs, bien entendu, à s'armer de son fusil et à courir les champs, il n'est pas un seul Français à qui l'envie ne soit venue de débarrasser le pays du gibier le plus malfaisant que puisse nourrir notre terre de France. Pas un chasseur qui n'ait senti son Lefauchaux lui trembler dans la main et ses bottes piétiner d'impatience pour courir sus (servons-nous du mot noble) au sanglier de Germanie.

L'intrépide Nemrod de la rue Saint-Denis jetait à l'horizon des regards pleins de défi et de colère; on lui a, cette année, confisqué sa plaine, le champ de ses exploits cynégétiques. Les Prussiens sont là, qui





MADRID. — La première revue passée à Madrid par le roi Amédée, en l'honneur du prince Humbert. — (D'après le croquis de M. Laffitte.)



MADRID. — La première revue passée à Madrid par le roi Amédée, en l'honneur du prince Humbert. — (D'après le croquis de M. Urbain.)



Ordre dans lequel sont placés les accusés

- Clément, Courbet, Parent, Ferrat, Verdure, Grousset,
- Trinquet, Régnier, Champy, Lullier, Descamps,
- Ferré, Assy, Urbain, Billioray, Jourde, Itastoul.

VERSAILLES. — Le 3<sup>e</sup> conseil de guerre. — Lecture du verdict de condamnation faite aux accusés le samedi 2 septembre à neuf heures du soir.



montent la garde, et il est permis aux alouettes de se mirer seulement sur leurs casques à pointe.

Ce n'est pas que les généraux allemands se soient montrés inexorables sur la question de la chasse. Ils n'ont pas opposé de difficultés absolues à l'autorisation de cet exercice dans les contrées occupées par eux. Ils n'y mettaient que deux conditions, mais quelles conditions! La première, c'est que les préfets se porteraient garants, sous leur responsabilité personnelle, des chasseurs auxquels les ports-d'armes seraient délivrés; la seconde, c'est qu'en cas d'accident, chaque coup de fusil tiré contre un soldat allemand serait puni d'une amende variant entre mille et dix mille francs.

Notre ministre de l'intérieur a trouvé les conditions trop difficiles à faire exécuter, et il a sagement interdit la chasse dans les départements du Nord et de l'Est.

Dans ces pays, tout le gibier sera pour nos vainqueurs. Voilà pourquoi il est si fort en colère, le boutiquier-chasseur, qui ne peut approcher de Pantin sans que les sentinelles tudesques lui crient : Passez au large! Il se rabat sur la presqu'île de Gennevilliers et si, par hasard, il fait lever une compagnie de perdreaux, il s'acharne après elle, il court, il s'essouffle, il se met en nage. Il la tient au bout de son fusil. Il l'a forcée deux fois et les perdrix en sont à leur troisième remise. Son carnier lui frétille dans le dos. Encore quelques enjambées et il en abat au moins une paire. Une dernière fois son chien les fait lever, il épaulé son fusil, il va viser, il vise : ... *Verda!* lui crie une voix. C'est une sentinelle prussienne. Les perdreaux ont passé à l'ennemi; désormais ils sont inviolables. L'arme tombe des mains du chasseur Parisien, qui tourne le dos, grommelant ses déceptions avec sa mauvaise humeur.

L'irritation est encore plus grande chez ce jeune soldat, un chasseur à pied, ma foi! qui, toujours prêt à faire feu, demande qu'on jette bas cette barrière que la diplomatie a élevée entre lui et les ennemis de la France. Lui aussi serait heureux de voir la chasse ouverte pour cet automne, non pas la chasse aux mauviettes et aux pinsons, mais la grande chasse, la chasse à l'homme d'au delà du Rhin. Rien que d'y penser, son chassepot se charge tout seul, et tout seul le sabre-baïonnette vient se planter au bout du fusil. Un coup de l'avant et la barrière est à bas. Heureusement que le vieux brigadier Mentor est là, un chasseur à cheval, celui-là; il calme d'un signe cette colère et cette impétuosité juvéniles. « Le moment n'est pas encore venu, semble dire le vieux grognard au conscrit. Patience! Ils ne perdront rien pour attendre. Il y a encore trop de pièges à loup sur les terres où tu veux chasser : ne vois-tu pas sur le poteau que c'est une *chasse réservée!* »

Le jeune soldat se calme, comme s'est calmé le chasseur de la rue Saint-Denis, qui se console de ses mésaventures cynégétiques en contant fleurette à la première jolie fille qu'il rencontre.

Pour cette autre chasse, il n'y a pas d'arrêté préfectoral; le gibier est de toutes les saisons et l'occupation prussienne n'y peut rien.

M. V.

## ESPAGNE

(Correspondance particulière du *Monde Illustré*)

Monsieur le Directeur,

Je viens vous rendre compte, en peu de mots, car la chaleur qui nous épuise, ne nous laisse pas même la force de tenir une plume, de l'affaire capitale de la quinzaine: la revue passée par le roi Amédée, en l'honneur de son frère le prince Humbert.

A partir de quatre heures et demie, les troupes régulières et les corps des volontaires de la Liberté étaient rangés en bataille, depuis la promenade du Prado, jusqu'à las Delicias.

A la tête de la colonne se trouvait la compagnie des volontaires, au commandement de M. Galdo, général de la milice citoyenne; venait ensuite la première brigade d'infanterie, les bataillons de la mi-

lice, la seconde et la troisième brigade d'infanterie, et la division de cavalerie, composée de trois régiments de ce corps et d'une brigade d'artillerie.

La journée était belle, et malgré une chaleur étouffante, la foule se pressait dans l'avenue, et les dames de la meilleure société étalaient de fraîches toilettes dans leurs équipages.

Le roi quitta le palais à cinq heures précises, accompagné par son frère le prince Humbert, et suivi du ministre de la guerre et des généraux Pieltain, Hamint, Orive, Milans del Bosch, Jovellar, Rossell, Urbina, le brigadier Burgos et d'autres.

Le cortège se composait de l'état-major, d'un peloton des *gardes du roi*, qui portait pour la première fois son magnifique uniforme, d'un escadron de hussards et d'un autre de lanciers.

Le roi portait l'uniforme de *capitan general*, avec la Toison-d'Or et la croix de Saint-Maure; le prince Humbert en lieutenant général italien, avec la croix de Charles III.

Les troupes qui assistaient à la revue se décomposent ainsi : vingt bataillons de l'armée, dont un d'artillerie; cinq du génie; deux de garde civique; quinze de volontaires; trois régiments d'artillerie et quatre de cavalerie.

Sa Majesté le roi Amédée, après avoir parcouru la ligne formée par les troupes, se plaça devant l'église Saint-Joseph pour le défilé des troupes, qui commença à six heures un quart et qui ne se termina qu'à huit heures du soir.

L'aspect des troupes était satisfaisant, et nous avons pu admirer une fois de plus l'air martial et dégagé qui caractérise la marche du soldat espagnol.

On a beaucoup parlé de cette revue dans les cercles politiques, lui prêtant une portée dont elle ne saurait être susceptible. Comme nous l'avons dit en commençant, cette fête militaire n'a eu d'autre but que d'honorer la présence à Madrid du frère du roi. Je sais ce que j'avance.

Je vous tiendrai au courant de toutes les affaires politiques ou privées qui pourront intéresser vos lecteurs. Pour le moment, rien de nouveau à l'horizon.

Veuillez recevoir, monsieur le directeur, etc.

S. Z.

## ROMAINVILLE ET PAUL DE KOCK

Qu'on est heureux,  
Qu'on est joyeux,  
Traquille  
A Romainville!  
Ces bois charmants  
Offrent mille agréments.

Ce flonflon, dont les rimes trop faciles n'ont jamais dû ruiner l'imagination de l'auteur, se chantait vers l'an 1800 et faisait les délices de Paul de Kock tout enfant, qui, chose bien naturelle à cet âge, préférerait la vue des lilas et des gazons ombragés aux grimoires grecs et latins dont on voulait bourrer son intelligence.

Il est vrai que Romainville possédait alors un bois fameux où les Parisiens allaient avec bonheur cueillir la noisette et batifoler sur l'herbe, sur les mêmes pelouses des Prés-Saint-Gervais où le roi vert-galant contait jadis fleurette à la belle Gabrielle d'Estrees.

M. Thiers a commencé par nous gâter Romainville en y faisant construire, en 1840, un de ses forts détachés. Le conseil municipal de la localité a totalement défiguré cette oasis qui domine Belleville, en vendant aux défricteurs la plus grande partie de ces frais ombrages dont il ne reste pas grand'chose. L'œuvre dévastatrice, commencée en 1843, se poursuit avec acharnement, et ce n'est qu'à grand-peine que, moyennant une vingtaine de mille francs, Paul de Kock avait pu sauver de la hache et de la pioche cent cinquante mètres carrés plantés d'ormes et de chênes. Hélas! il avait compté sans le siège de Paris, qui a nécessité l'abatage de ce bosquet si souvent décrit. Chênes et lilas y ont passé.

Dès ses plus jeunes ans, le fils du banquier hollandais M. Kock, aime Romainville et ses bois. C'est là qu'il allait faire l'école buissonnière et apprendre le métier de romancier dans les œuvres de Ducray-Duménil,

Le jour où la réputation commença à poindre pour l'auteur de *l'Enfant de ma femme*, de *Georgette*, de *Gustave*, de *Frère Jacques*, et du *Voisin Raymond*, le libraire Barba, qui connaissait son faible topographique, vint lui offrir, en échange du monopole de ses productions littéraires, la location d'une maisonnette à Romainville.

Plus tard, quand la fortune fut venue, vers 1835, Paul de Kock fit construire son *buco retiro* sur le terrain qu'il avait arraché au défrichement, dans l'avenue du château, monument historique que Romainville tient du dix-septième siècle. Paul de Kock avait alors trente-cinq ans et une demi-douzaine d'enfants. Toute la famille s'installa sous les frais lilas et dans le petit jardin dont le romancier a planté tous les rosiers. Dans cette villa que Paul de Kock ne quittait que lorsque la bise avait dépouillé de leurs feuilles les arbres qu'il émondait lui-même, et qu'après avoir récolté les raisins de sa vigne, les amis trouvaient toujours une hospitalité artistique et confortable. On y jouait la comédie et on y buvait les vins des meilleurs crus. Il y avait même des lits pour les plus paresseux.

L'hiver, Paul de Kock rentrait à Paris dans son appartement du boulevard Saint-Martin où il restait des quatre et cinq heures à sa fenêtre regardant passer les ridicules, les vices, les sentiments, les passions, les cocasseries, les grivoiseries qu'il stéréotypait dans ses romans.

Au lieu de travailler comme à Romainville, allongé sur le gazon, il s'enfermait dans son cabinet de travail où il est mort ces derniers jours. Mais à l'ombre des ormeaux ou dans son cabinet du boulevard, il ne fallait pas plus de temps à son extrême facilité pour mettre à jour une œuvre. Vingt-quatre heures pour une pièce de théâtre, pour un livre quinze jours, c'était sa règle.

Le style de ses romans qui ont désopilé la rate de la France entière, de l'Europe et de l'Amérique, se ressent de cette prodigieuse facilité qui ne lui permettait ni de relire ses manuscrits; ni de corriger ses épreuves.

Paul de Kock écrivait comme il sentait, ce que lui dictait sa féconde imagination. Paresseux avec délices, le métier de romancier était pour lui un gai passe-temps qui ne comportait pas les exigences du travail calligraphique. Quand il écrivait, le roman était fait de toutes pièces dans sa tête et sa plume ne courrait pas assez vite sur le papier au gré de sa fantaisie qui dictait.

Cette fantaisie lui a dicté des scènes exquises de sentiment dans *Sœur Anne*, des tableaux d'amour naïf et candide dans la *Laitière de Montfermeil*, des drames pleins d'émotion dans le *C... Enfant de Paris*, tenant de la race des Rabelais, des La Fontaine, des Molière, il ne reculait ni devant la phrase leste, ni devant le mot grivois. *Honni soit qui mal y pense*; disait-il aux Tartufes qui s'effarouchaient des vivacités peu pudiques de sa plume « Lisez mes livres, je suis beaucoup plus moral qu'on ne pense. »

Le fond de son œuvre, qui se compose de plus de cent volumes, emporte la forme qui cependant est bien précieuse dans un pays qu'envahit de plus en plus le *sp'een* britannique. Comment en vouloir d'ailleurs de ses audaces grivoises à Paul de Kock lorsqu'on ne peut pas lire un de ses chapitres sans rire malgré soi. Dès les premières lignes on est désarmé. on est entraîné par cette verve qui a le diable au corps et qui a fait la réputation universelle de l'auteur de *Monsieur Dupont*.

Paul de Kock a créé des types qui ne mourront pas. Ses personnages vivent, marchent, parlent et rient, photographiés dans notre société par un esprit d'observation d'une puissance énorme, qui a saisi sur le vif leurs mœurs, leurs allures, leur originalité, leur malice comme leur bonhomie et leur bêtise. Il n'est point de si petit caractère qu'il ne rende agréable par le coloris et le relief qu'il lui donne.

Dans ces derniers temps, Paul de Kock était un peu oublié par notre génération, dont le sérieux est l'étiquette, et pour qui le rire semble passé de mode. Le genre utilitaire a tué la vieille et franche gaieté gauloise, et on serait bien fâché de se déridier en voyant la monture à Lucas dégringoler avec son double faix dans la Mare-aux-Canards. Nous trouvons plus drôle, et surtout plus moral, les cascades



de la Grande Duchesse. On sait où cette préférence nous a menés.

Paul de Kock romancier était, comme Horace Vernet en peinture, un talent et un caractère éminemment français. L'un et l'autre resteront, car leur mérite a justifié leurs succès.

LÉO DE BERNARD.

## IMPRESSIONS DE BLOCUS

METZ (AOUT — OCTOBRE 1870)

(Suite)

7 OCTOBRE

Un beau soleil vient dissiper les nuages et tout paraît rentrer dans l'ordre, sauf l'orchestration habituelle avec Queuleu et Saint-Quentin pour exécuteurs. Mais la fusillade de la vieille infanterie ne fait pas sa partie. Nous avons un peu de large, quelques centaines de mètres! Bestiaux enlevés, dit-on, nombreux prisonniers aussi; mais là le bénéfice me paraît être moins clair. Dans notre position assez famélique, 3 à 600 bouches de plus sont à considérer, d'autant plus que nos ennemis ont la délicatesse de nous rendre des victimes de Reichshoffen, Sedan, Toul, de partout, car, hélas! nous n'avons que l'embarras du choix. C'est un calcul fort simple, fort élémentaire, pour hâter ce qu'ils espèrent: la chute de la fière cité. Hélas! aussi, la Providence y veillant, les pompes funèbres continuent à y faire leurs petites affaires, et le nombre des affamés tend à s'équilibrer.

11 OCTOBRE

Un rayon de soleil, de bonnes, trop bonnes nouvelles, hélas! mettent la ville en émoi. Sous le coup de ces décevantes illusions, que de coupables esprits répandent sans cesse, l'animation est portée à son comble. Une foule bigarrée stationne sur la place d'Armes et s'offre la petite représentation que la France aime tant à se payer tous les vingt ans. Un monsieur arrache un malheureux aigle d'une vieille hampe, la jette au bon peuple. On a ri, causé, hurlé, braillé sur tous les tons, tous les modes, et puis chacun, comme dans la chanson, rentre chez soi avec un contentement approximatif de sa journée.

12 OCTOBRE

La ville est de nouveau en émoi. Ses intrépides citoyens veulent veiller à leurs barrières, ils veulent être consultés sur des questions de vie ou de mort pour leur ville; ils veulent des chefs actifs, énergiques, de leur choix, enfin. Ils sont vraiment trop exigeants, ces braves gardes nationaux qui n'ont qu'un goût médiocre pour le bismarkisme. Une patriotique adresse est envoyé au gouverneur, qui y répond de son mieux, mais un peu vaguement. La note juste de l'heure est dans le mot: « Il est bien tard pour récriminer. »

14 OCTOBRE

Une nouvelle idée, qui a peut-être un fond de vérité, vient se greffer sur les autres: On veut Bourbaki, on acclame son nom, on le cherche; le trouvera-t-on? En attendant, voici la pluie.

15 OCTOBRE

On dévore les affiches contenant la correspondance échangée entre l'édilité et le commandement; la ville est de nouveau pleine d'officiers, de soldats aux provisions; que nous restera-t-il? Le canon tonne cependant, dit-on, vers Pont-à-Mousson, Briey ou Gorze; tous les cœurs battent d'espérance, mais, hélas! les rues sont toujours encombrées: le transport des dépêches ne cesse de brûler le pavé à tous risques. Ne portant, n'apportant, n'emportant rien, il a raison de se hâter.

Maintenant on fait argent de ses petites réserves personnelles: coiffeurs, gantiers, pharmaciens, fourreurs même, n'importe qui, mettent en vente les bouteilles qui dormaient derrière les fagots; et les pauvrettes, au lieu de s'ouvrir pour le mariage, le baptême ou le retour de l'ami, s'en vont rejoindre

tout ce qui, sous Metz, a pu ou peut se manger, se boire, se consommer, s'employer d'une façon quelconque à l'armée. — Toujours à l'armée, cet effrayant et gigantesque avale-tout qui nous réduira aux dernières extrémités.

Par une boue atroce, par une pluie fine et pénétrante nous conduisons à sa dernière demeure cet héroïque soldat, ce bon camarade, ce cœur d'or dans un corps de fer: Gibon, ou mieux: courage et bonté, son vrai nom; vingt jours à peine il avait porté son épaulette étoilée, si rudement gagnée.

18-19 OCTOBRE

L'horizon s'obscurcit: mauvaises nouvelles et temps brumeux. Tout est noir, y compris le pain, qui, taxé à 400 grammes pendant deux jours, est réduit déjà à 300 grammes. Puis cette fermeture des portes à quatre heures, qui nous prive d'une si grande somme d'air: c'est le résultat le plus clair de cette opération, car elle n'empêche point officiers et soldats d'être plus nombreux que jamais en ville.

20 OCTOBRE

Canards de passage. Voici le plus joli:

S. M. l'impératrice arrive à Metz, part à la tête de l'armée pour Dijon, où elle rétablit le gouvernement impérial. Le duché de Lorraine est reconstitué en faveur de l'Achille déjà nommé, et la vieille république Messine devient la capitale du nouvel État.

Plus de gaz, peu de pétrole ou d'huile, rues sombres, magasins en partie fermés. Dans chaque maison, tous les modes d'éclairage concentrés sur un seul point, afin d'obtenir un peu de lumière.

Plus de somptueux étalages! Plus de ces confiseries renommées! Les pharmaciens eux-mêmes ne font plus miroiter leurs bocaux multicolores. Enfin cette foule qui sort joyeuse des ateliers et flâne gaiement en attendant l'heure du souper, ce petit monde honnête et laborieux, semble avoir disparu. La ville est une vaste nécropole où errent quelques ombres.

24 OCTOBRE

La crise paraît se compliquer d'un élément nouveau: les blanchisseuses. Mesdames du battoir se mettent en grève forcée: plus de charbon, sous sa double forme végétale ou minérale; peu de bois; peu ou point de savon. Il est vrai que l'amidon, sur une grande échelle, s'est substitué aux denrées coloniales dans les magasins de la spécialité.

25 OCTOBRE

Sur bien des vitrines se lisent ces simples mots: On demande des tricoteuses.

La République est étrangère à l'événement.

Ce soir, aurore boréale.

26 OCTOBRE

Les bruits les plus contradictoires circulent en ville.

Décidément les actions de Sa Majesté enjuponnée et de ses adhérents semblent en baisse; font prime au contraire celles d'un jeune prince à qui certes, la fortune doit cette revanche. Privé bien enfant encore d'un père qui aurait peut-être tout sauvé, il n'en a pas moins été admirablement préparé par la plus dévouée des mères, comme la plus distinguée des femmes.

D'autres vont chercher leur candidat au Brésil, au milieu des trophées de cette guerre du Paraguay. Dans tout cela, de notre sort pas un traître mot!

En attendant, la Caisse d'épargne, après avoir pompeusement annoncé qu'elle paye à bureaux ouverts, ne fait qu'entre-bailler sa porte; et les infortunés qui se morfondent, sous une pluie fine et pénétrante, reçoivent moitié de ce qu'ils réclament!

D'autre part, certaines administrations soldent leurs ouvriers, mais ajournent leurs fournisseurs:

Mauvais signes!

27 OCTOBRE

Quel jeu se joue autour de nous? les cartes en sont tellement brouillées, qu'il est difficile d'y lire. «Ceux qui tiennent la queue de la poêle sont fort embarrassés» me disait-on; mais ceux qui y sont, dans la poêle, ne ressemblent-ils pas à Guatimozin?

avec cette suprême différence qu'ils sont les victimes très-innocentes de toutes ces combinaisons où Machiavel certes, n'a rien à voir, mais que Gri-bouille et Scapin ne désavoueraient pas.

Pauvre France! jadis si fière, si chevaleresque, maintenant courbée sous la loi, non pas d'un Prussien — ne lui faisons pas tant d'honneur! — sous la loi de l'incapacité la plus radicale, la plus complète, qui ait jamais forcé nation à plier.

Une proclamation est affichée. Malgré des torrents d'eau, une foule anxieuse se groupe; je ne puis en approcher.

Mais on murmure avec indignation à mes côtés ce mot qui depuis si longtemps répugnait à ma pensée, que je repoussais de toutes les forces de mon âme. Ce mot, ce fait que la législation de tous les peuples a frappé d'anathème, au nom des plus hautes notions du droit, de justice, d'honneur! Ce mot, ce fait qui, dans certains cas graves, très-graves, a pu recevoir une douloureuse sanction, tracée par des règles aussi précises qu'étroites, calculées sur la science, le courage, mais basées aussi sur l'honneur, sur cet *ultima ratio* des nations comme des armées: l'honneur!

Les ouvrages extérieurs sont-ils au pouvoir de l'ennemi? Trois brèches sont-elles au corps de place? La dernière cartouche est-elle brûlée? ou le dernier boulet tiré?

Plus de pain! mais à Sancerre on mangeait des animaux immondes; à Paris on broutait l'herbe, on pétrissait les os de mort; à Metz, Guise se préparait à manger ses bottes.

29 OCTOBRE

Sombre et triste journée où la nature semble s'associer au deuil de la cité, qui voit pour la première fois ses rues, ses places, ses jardins souillés par les hordes étrangères.

Mensonges sur mensonges: les forts, la porte Mazelle seuls devaient être occupés, et cependant les musiques ennemies jouent en traversant la place d'Armes, et la place Saint-Louis se couvre de leurs bataillons. Il est vrai que c'est à la faveur des ombres de la nuit que s'accomplissent ces actes héroïques.

Et le Français qui en supportera devant l'histoire la responsabilité, ose nous parler de Masséna! de Kléber!

30 OCTOBRE

Logement de force dans les maisons, affiches où le baroque de la forme ne peut le disputer qu'à l'insolence du fonds. O belle langue française! gueuse fière!

On ne saurait redire le grimoire exécrable de ces pseudo-vainqueurs. Ils trouvent leurs wagons à bestiaux encore bien bons pour *messieurs* les officiers français. Ces wagons seront couverts, à la vérité, on nous le promet du moins; touchante attention, par un novembre du nord. Quant à s'asseoir, M. le maire passe à l'état de fournisseur de sièges; se trouvant dans l'impossibilité de se livrer à cette fonction, lesdits officiers seront libres de s'asseoir comme les soldats de la vieille République dans le marais vendéen. Quant à fumer, on n'en parle pas.

31 OCTOBRE

Et ces infortunés généraux, qu'on emballe assez rapidement par une sorte de train express! Ah! pauvre généraux! si plus souvent vous aviez été près de vos soldats, vous inspirant de leurs patriotiques ardeurs, nous aurions peut-être un autre sort. Une assemblée solennelle, tenue par vous, eût pu faire tourner les choses autrement.

Tout se tient, se complète, tout concourt à l'œuvre colossale née d'hier, et qui est en passe d'envahir le monde comme de forcer les tiroirs.

Et dire que ce grand problème, qui amène les sauvages des bords glacés de la Baltique aux rives fleuries de la Moselle, est résolu par une collection de moutons! Oh! mais de moutons moutonnant, en dépit de leurs airs pseudo-féroces: un profond dégoût seul empêche de les regarder sans rire. Avons-nous été assez idiots, assez lâches, assez quoi? (Le dictionnaire reste impuissant, et, du reste, ils me l'ont volé mon dictionnaire) pour leur ouvrir une porte dont certes ils n'eussent jamais trouvé la clef! Mais non.





PAUL DE KOCK. — Son cabinet du boulevard Saint-Martin où il est mort le 29 août 1871. — Les Lilas à Romainville. — (D'après nature, par M. Van Elven.)



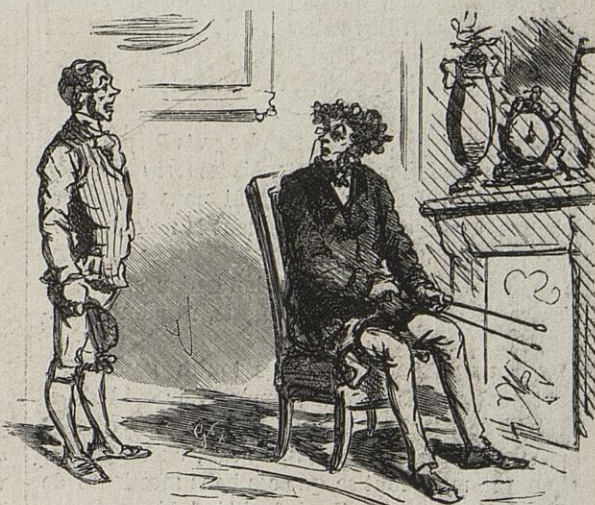
REVUE COMIQUE, PAR CHAM



— Le gremlin! il vient me rappeler ma plus cruelle privation pendant le siège.



— Voyez donc la forme de cet os, et ils appellent cela de la réjouissance!



— Du feu?  
— Oui, la proposition Rivet a jeté un froid.



— Vous n'y étiez pas?  
— Parbleu! un malin! voyez aussi comme je me porte.



— Les cheveux aussi embrouillés que ses idées.



— Voilà mes bras! aussi je vous engage à laisser les travaux tranquilles.



— Ce que je demande pour tous les hommes de 25 ans, c'est le mariage obligatoire avec des femmes de mon âge!



— Signataires d'une pétition pour une taxe sur la graisse.



— Je demande la parole.  
— Pour parler sur quoi?  
— Contre la chaleur!



— Doué d'idées pacifiques, il vient demander que Mars ne vienne plus en Carême.



SOUVENIR DE LA COMMUNE  
— Qu'est-ce qu'il garde?  
— Ses 30 sous!



— Dépêche-toi de demander une autre bouteille? on va imposer les boissons.



nous n'avons été ni idiots, ni lâches, ni n'importe quoi! nous sommes encore une fois les victimes, et, répétons-le toujours, d'une politique de Gribouille doublée de Scapin. Des valets par le cœur nous ont livrés à des valets par l'habit, que par un étrange abus de langage ils appellent des uniformes.

Continuons à enregistrer, non les *gesta Dei per Francos*, comme le vieil annaliste, mais les *verba Prussiani per Kummer*, le docte prussien qui nous gouverne. Revenons à ses affiches qui jettent la note du grotesque sur tant de douleurs.

En vedette et de haute dimension toujours, il met : *J'ordonne!* ce qui n'est ni français, ni administratif, ni militaire.

*J'ordonne* une foule de choses toutes gracieuses. Quoi! nos pauvres paysans, après avoir été battus, dévalisés, ruinés, brûlés, vont encore, pour utiliser leurs loisirs, remettre en état, routes, chemins, fossés, en un mot, tout ce que ces bons messieurs de la Teutonie ont creusé, élevé, fouillé et dérangé pour s'abriter de l'influence tout à fait malsaine de nos baïonnettes! Ils replient les bienheureux fils de fer qui si longtemps formèrent l'asile tutélaire de nos illustres ennemis, les moutons féroces!

Mais sur nos places on leur distribue nos armes; de longues colonnes de matériel se dirigent chaque jour, soit vers la Prusse, soit vers nos villes assiégées; c'est avec nos propres engins que fer et flammes vont désormais être portés dans nos villes. Et les phrases de la capitulation?

Toujours du même messire *J'ordonne*, un ukase décide que les habitants nourriront l'officier qu'ils logent; et cela après les misères d'un long blocus où toutes les réserves comme toutes les épargnes sont épuisées, où tous et chacun vivent de privations. Il est vrai que ce sage législateur permet de se rédimmer moyennant six francs par jour; et cela pour des gaillards qui en touchent à peine la moitié chez eux, où ils savent se contenter d'un unique repas, et le soir vont se restaurer avec le modeste fromage et la chope classique.

Le fer paraît être employé à hautes doses et sur une grande échelle dans la pharmacopée d'outre-Rhin, car il nous semble voir, portant la croix rouge sur fond blanc de Genève, une foule de voitures qui, qui... dame! paraissent contenir tout autre chose que pansements et médicaments. Leur similitude avec nos caissons et chariots d'artillerie est au moins singulière, et le son qu'elles produisent sur le rude pavé de Metz ne donne pas précisément idée de charpie ou de sparadrap.

Enfin, on peut se tromper, mais c'est au moins original, à moins aussi que ce ne soit tout autre chose : — La fin justifie les moyens, suivant certaines écoles.

Bonté, courage, loyauté, grandeur, antiques vertus germaniques, où êtes-vous?

Comme toujours, justice pour tous. Notre nouveau pacha signe une affiche à peu près française par le fond comme par la forme : naïveté tudesque ou profonde ironie, choisissez! « *Messieurs les officiers français qui désirent aller en Allemagne, etc...* » Eh!... non, nous ne désirons pas aller en Allemagne.

Plus bloqués que jamais nos lettres n'arrivent pas; celles que nous lançons partent-elles? C'est au moins douteux, malgré l'encaissement fidèlement exécuté du port, sans apposition de timbre à la vérité. — Enfin, il ne nous vient aucune réponse. — Concluez!

Et ce colossal monceau d'épîtres dont avec une fiévreuse impatience nous attendons la distribution? Incendié, dit-on, par un cigare mal éteint.

Le reste aurait été envoyé à Berlin, centre de distribution pour Metz.

Est-ce assez complet?

Et naïf, naïf, que j'étais, grand Dieu! de croire à..., de croire que...; trop naïf vraiment. Mais c'est l'infortunée ville qui paye les 6 francs quotidiens nécessaires à la pâture de ces bons messieurs; c'est encore la ville qui règle les frais d'hôtel de leurs gros bonnets; sans compter ceux qui, nourris chez l'habitant, touchent religieusement les 6 francs de la ville!!!

Mais laissons ces vilénies, ces infamies; brisons notre plume plutôt que de continuer à les enregistrer.

PHILIPPE DU CHESNE.

## THÉÂTRES

VAUDEVILLE : *Les Trois chapeaux*, comédie en trois actes, par M. Alfred Hennequin; *Chez le notaire*, saynète en un acte, par M. Léopold Laluyé. — CHATEAU D'EAU : *La Queue du chat*, féerie en vingt-quatre tableaux, par MM. Clairville et Gaston Marot. — CLUNY : Reprise de *la Créole*. — Paul de Kock.

Les *Trois chapeaux* du Vaudeville pourraient s'appeler tout aussi bien *les Trois parapluies*, ou *les Trois montres*, ou *les Trois par-dessus*. Le premier objet venu, propre à être échangé et égaré, aurait suffi à M. Alfred Hennequin, — de même qu'une lettre avait suffi à l'auteur de *l'Étourneau* et à l'auteur des *Pattes de mouche*. Cela dit, sachons reconnaître les côtés amusants de cette course au chapeau, qui est l'œuvre d'un Belge, à ce qu'il paraît. Et moi qui croyais qu'il n'y avait en Belgique que Léopold Stapleaux qui fit du théâtre! — *Les Trois-chapeaux* s'ajustent miraculeusement aux trois têtes bouffonnes de Delannoy, de Saint-Germain et de Parade.

M. Laluyé en est encore à chercher un pendant à sa première idylle : *Au P. i temps*. Le proverbe qu'il vient de donner sous le titre de *Chez le notaire* se fait écouter de bonne grâce, d'autant plus qu'il dure vingt minutes à peine; il est fabuleux de simplicité, et, à cause de cela, il contraste étrangement avec la comédie ci-dessus. Un jeune homme et une jeune veuve se rencontrent pour la première fois dans l'étude d'un tabellon qu'on ne voit pas; ils se lassent de l'attendre, et, après avoir marié, *mussetisé* et *feuilleté* suffisamment, ils s'en vont se marier ailleurs, comme on va se faire pendre ailleurs. Rien de plus.

M. Hippolyte Cogniard, le directeur actuel du Château-d'Eau, mourra dans l'impénitence finale, c'est-à-dire dans la féerie. Après en avoir tant fait, et non des plus mauvaises, voilà qu'il se met à en représenter sur son propre théâtre. Le compère Clairville est là dans la coulisse, tout prêt à improviser autant de couplets de facture et de rondeaux que l'on voudra. *La Queue du chat* inaugure la féerie modeste et morale; il y a là des fées en chambre et des génies de poche. Moyennant quoi le quartier du Temple et de Ménilmontant s'imagine tenir sa *Chatte blanche*; c'est le chat! Un ancien pensionnaire des Variétés, Hittemans, — un Belge, lui aussi, — soutient le poids de la pièce.

Un ancien drame de MM. Decourcelles et Jaime fils, *la Créole*, a été repris au théâtre Cluny. Il a fourni à M. Laroche l'occasion de se montrer et de se faire applaudir dans un rôle originalement tracé.

Nous revendiquons Paul de Kock comme auteur dramatique. Il est vrai que l'auteur dramatique est inséparable du romancier, et que le premier n'a guère fait autre chose que de transporter à la scène les romans du second. Il y a apporté les mêmes qualités d'enjouement et d'observation bourgeoise. *Jean, un Tourlourou*, *Moustache*, *la Jolie fille du Faubourg*, ont fort diverté nos premières années. Je retrouve aussi dans mon souvenir *le Commis* et *la Grisette*, joué par le gros Achard et par cette vive Déjazet, les deux étoiles du Palais-Royal en ce temps-là. Achard faisait Robineau, Déjazet jouait Fifine. — Fifine! ce nom rappelle toute une époque, tout une manière, une sorte de bonne humeur évanouie ou remplacée à présent, la gaieté des employés en vacances, Cupidon monté sur un âne dans le bois de Montmorency, des capotes roses, des ombrelles vertes, des brodequins de coutil; et puis aussi des mansardes invraisemblables, où l'on marche en hiver sur des peaux d'orange, et où le bonheur croît paisiblement sous l'emblème d'un pois de senteur planté dans une écuelle.

Si j'avais à faire un classement dans la littérature contemporaine, je voudrais placer l'œuvre naïve et gaie de Paul de Kock au-dessous de la *Comédie humaine*, — très-au-dessous, si vous voulez, — mais

enfin comme un supplément et un complément nécessaire à l'œuvre de Balzac. L'auteur d'*André le Savoyard* et de *l'Homme aux trois culottes* a peint et décrit tout ce qu'a oublié — ou dédaigné — l'auteur de la *Femme de trente ans*. Il l'a fait dans un style auquel personne ne refusera le mérite de la clarté, et souvent avec une verve inexprimable de situations.

Ce sont ces qualités heureuses, ces dons naturels, qui m'avaient arraché autrefois un hymnicule en l'honneur de Paul de Kock, sur l'air : *O Fontenay*, etc. En voici quelques strophes :

O Paul de Kock, qu'embellissent les roses,  
Va, ne crains rien des outrages du temps;  
Tu survivras à nos siècles moroses,  
Gai philosophe en habit de printemps!

On relira tes poèmes de joie,  
Vaste odyssée où domine le flan,  
Et que Grégoire, en des états de soie,  
Soigneusement gardait au Vatican.

De ce temps-ci périra l'œuvre éparse;  
La vieille M b l aura dans son cabas;  
Toi seul vivra, classique de la farce,  
Eternisant l'édition Barba.

A ton école où les enlumineuses  
S'en vont apprendre à sabler le vin doux,  
En redisant les chansons amoureuses,  
Je vois nos fils se donner rendez-vous.

Une statue, ô roi de la goguette,  
Rendra ces traits que tous nous admirons;  
Et l'on verra Tapote et Bastinguette  
A tes côtés épluchant des marrons!

En bas relief, Chinois le liquoriste  
Escortera — joyeux bondissements! —  
Frac le tailleur, Mélasse le dr-guiste,  
Et Vermillon, le peintre en bâtiments! etc., etc.

Cela allait ainsi pendant une quinzaine de strophes encore. Heureux temps! — Paul de Kock m'accueillait avec cordialité; nous dînions quelquefois ensemble chez son éditeur Sartorius, qu'il s'amusait à appeler *Stradivivius*. Il y a quinze jours, j'annonçai dans ce journal le *Bonhomme du coin*, sans me douter que ce devait être le dernier ouvrage de cet aimable esprit.

Une anecdote à propos de lui trouvera sa place ici, pour finir. — On causait, la semaine dernière, fantôme et seconde vue chez un de nos confrères. On avait vidé le sac aux effrois et rappelé des choses terribles : les apparitions du boulanger François, les chasses du grand veneur de Henri IV, les fièvres chaudes de Guilbert de Pixérécourt. Chacun de nous, plus ou moins, s'était senti tirer les pieds passé minuit, ou avait vu, — comme je vous vois, — une figure blanche au pied du lit accoudée. La conversation, toute frissonnante, s'en allait de la sorte, tour à tour provoquant l'incrédulité ou forçant la foi, lorsque le musicien Alfred Vernet fut amené à raconter une histoire très-étonnante et très-effrayante, malgré son côté goguenard, ou plutôt à cause précisément de son côté goguenard.

« Mon père, dit le musicien, était, comme vous le savez, un peintre intelligent et estimable; on l'appelait souvent pour peindre les gens après leur mort, triste spécialité dans laquelle il avait réussi à se faire une réputation avant l'invention de la photographie. Il m'emmenait quelquefois avec lui, pour m'aguerrir, disait-il, mais plutôt, je crois, pour s'aguerrir lui-même, et aussi pour l'aider dans ses funèbres préparatifs. Ordinairement, il faisait la barbe aux défunts avant de les peindre; il les cravatait, quand c'était des hommes; il leur peignait les cheveux et leur faisait la raie. Aux femmes, il mettait des chapeaux à plumes, des colliers, des gants; il leur frottait les joues avec de l'esprit-de-vin pour rappeler les rougeurs évanouies.

« Un jour, mon père fut mandé par un riche étranger, un Russe, dont la femme venait de mourir. — Allons, petit, donne-moi ma boîte à couleurs et viens avec moi. — J'aurais autant aimé rester à jouer du violon, mais je n'avais pas le choix. En sortant, mon père me mit sous le bras un roman qui venait de paraître et qui faisait quelque bruit, *Mon voisin Raymond*, par Paul de Kock.

« Arrivés à la maison mortuaire, nous trouvâmes le Russe en proie à la plus vive douleur; il nous conduisit en sanglotant auprès du lit de la morte, et nous eûmes toutes les peines du monde à lui faire



comprendre qu'il fallait absolument qu'il se retirât, afin que nous pussions travailler. Une fois seuls, mon père disposa la dame, la coiffa d'un bonnet à rubans et lui plaça un bouquet de roses au corsage. Je la vois encore; c'était une personne imposante et de grande taille; elle semblait respirer, et de temps en temps se dégagèrent de son corps les derniers glouglous de la vie. Mon père me fit asseoir sur le lit, à côté d'elle, et m'ordonnant de la tenir soulevée sur son séant en l'enlaçant d'un bras, il me dit de lui lire le roman que j'avais apporté.

« Je me souviens que la journée était magnifique, et que, par une fenêtre ouverte, il nous arrivait un soleil éblouissant. Mais ce beau temps et les joyeusetés de *Mon voisin Raymond*, que je lisais sans interruption, ne parvenaient pas à détourner mon esprit de ce cadavre que je serrais contre moi. Il me semblait qu'il y avait dans cette lecture faite à l'oreille d'une morte quelque chose de sacrilège. Je n'étais pas rassuré, et lorsque, après deux heures de séance, je descendis enfin du lit, je crus que mes pieds étaient devenus de marbre. Mon père me plaisait beaucoup sur ma pâleur, — et il m'enjoignit de faire une corne à l'endroit du roman où nous étions restés... »

Ici le musicien s'arrêta comme quelqu'un qui hésite.

« — Est-ce tout? lui demandai-je.

« — Non, répondit Alfred Vernet; l'histoire a un dénouement, et ce dénouement c'est toute l'histoire. Mon père, qui était un esprit fort, méritait d'être puni. Il le fut, en effet, mais d'une manière épouvantable, terrifiante. Appelez cela vision ou cauchemar, toutefois est-il que ses cheveux, de gris qu'ils étaient, devinrent blancs au bout d'une semaine. C'est que pendant une semaine, toutes les nuits, régulièrement, la princesse russe revint lire à mon père *Mon voisin Raymond*, de Paul de Koek.

CHARLES MONSELET.

## CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Quel bonheur de n'avoir pas à se déranger pour connaître à chaque saison les changements apportés dans le code trop variable de la mode.

Ainsi a pensé le *Grand marché Parisien* en composant son magnifique catalogue illustré.

Vous, nonchalante créole, vous, pétillante parisienne en villégiature, vous encore, gracieuse andalouse qui rêvez toilettes d'un goût parisien en faisant la sieste, combien vous devez bénir la mode et l'industrie qui vous expédient ce catalogue, dans lequel vous trouvez représentés en splendides gravures, les étoffes les plus nouvelles, les costumes modèles, la plus élégante lingerie.

Le *drap de soie lombard*, dont cet établissement s'est acquis la propriété, mérite de fixer votre attention. Le *Grand marché Parisien* vous l'offre à 5 fr. 90 c. le mètre; impossible de composer une toilette distinguée à meilleur compte.

— Voulez-vous plus riche encore? Prenez cette armure lombarde (75 cent. largeur); c'est la plus large et la plus solide étoffe de soie pour robe.

Tournez le feuillet, S. V. P. Nous voici aux lainages, où nous trouvons des merveilles d'industrie: les érépons de laine au prix de 2 fr. 90 c., valant en réalité 4 fr. 50 c. Les écossais offrent le plus brillant contraste. Très en faveur, les tartans anglais unis, à franges et bordures. Popelines et tartans français à 95 c. et 1 fr. 25.

Oui, le catalogue du *Grand marché Parisien*, 3, rue Turbigo, est le *vade mecum* de la mode. Pour recevoir ce conseiller, faite duquel toute femme élégante serait menacée de déchoir, il suffit d'en faire la demande.

\*\*

Il n'est réellement que la *Compagnie Irlandaise* pour faire un chef-d'œuvre exquis de ce chiffon qu'on appelle un mouchoir. Que de peine dans ce mouchoir de bastiste à bordure écrue festonnée en rosaces, et dans ces mouchoirs écus enguirlandés d'entre-deux valenciennes? Chiffres, couronnes, armoiries sont exécutés sur ces mouchoirs fil de main avec le senti-

ment exquis de l'art de la broderie (36, rue Tronchet.)

\*\*

Au premier cheveu blanc, l'homme le plus insouciant, la femme la moins coquette, deviennent songeurs. C'est qu'il y a dans ce premier cheveu blanc tout un avenir prochain de décadence. Avec quelle rage indignée vous arrachez ce maudit prophète de malheur. Peine inutile! Le lendemain il a des remplaçants par centaines.

Que faire pour conjurer l'outrage du temps, est-il un moyen d'éviter la flétrissure? Soyez tranquille, il existe. C'est le *réparateur au quinquina*, inventé par le chimiste Cruceq. Cette merveilleuse composition a la propriété de rendre graduellement aux cheveux blancs leur couleur, brune, blonde ou châtain, et cela naturellement, sans poudre ni teinture.

Le Réparateur au quinquina a le double avantage de rafraîchir le tube capillaire et de le recolorer. 11, rue de Trévise.

C<sup>SS</sup>E A. DE BORETTY.

## LE CANAL DE SUEZ

Nous recevons d'un de nos correspondants, la très-curieuse lettre que voici :

Suez, 13 août.

Je viens de faire la traversée la plus charmante, et aussi la plus étonnante que l'on puisse imaginer. A peine arrivé à Marseille, je m'embarquai à bord du *Meikong*, paquebot-poste des Messageries maritimes portant les malles de l'Inde, de la Chine et du Japon. En six jours nous avons fait le voyage de Marseille à Port-Saïd.

Jusqu'ici, rien qui vous étonne, peut-être; mais voici où l'extraordinaire et le merveilleux commencent! — En 13 heures nous avons parcouru les 162 kilomètres qui séparent Port-Saïd de Suez. Vous ne sauriez croire quelle émotion nous a saisis tous lorsque nous sommes entrés dans ce magnifique canal, aujourd'hui œuvre absolument accomplie.

Nous avons entendu dire, et moi tout particulièrement, que les navires de fort tonnage ne trouvaient pas une profondeur suffisante, or ces bruits, mis en circulation dans je ne sais quel but, valent la peine d'être démentis.

Figurez-vous que le *Meikong* est un des plus grands paquebots des Messageries.

Ce superbe navire mesure 116 mètres de longueur, sur 11 mètres 61 centimètres de large. Le tirant d'eau est de 6 mètres 20 centimètres et le tonnage net (non compris la machine) de 1,910 tonnes.

Eh bien! ce colosse est entré sans encombre dans le canal qu'il a parcouru avec une rapidité et une facilité des plus remarquables, puisque, comme je vous l'ai dit, en 13 heures le trajet était accompli. Ce n'est pas du reste, le seul navire de cette dimension qui ait fait pareil voyage et dans d'aussi bonnes conditions; on cite l'*Australia* de 2,287 tonnes, la *Jemma* de 3,001 tonnes, le *Poi Ho* de 117 mètres de longueur et l'*Arizona* de 23 mètres 77 centimètres de largeur.

Cette voie qui raccourcit de 3,000 lieues en moyenne l'ancienne route maritime entre l'Europe et l'Asie, est une œuvre superbe dont nous devons être fiers. On est heureux de penser que ces travaux gigantesques ont été conquis et exécutés par des Français.

En arrivant à Suez, on nous a appris que la Société se disposait à faire, du 9 au 18 septembre, une émission de deux cent mille bons trentenaires, au prix de 100 francs, rapportant 8 0/0 l'an et remboursables à 125 francs. Tant mieux! Et, grâce aux garanties présentées par la Compagnie, je ne doute pas que cet emprunt ne soit couvert plusieurs fois.

Le canal maritime de Suez, ce travail de Tisana, utile au monde entier, n'en est plus à attendre le succès: sa réussite est complète et elle lui vient des immenses avantages qu'il procure aux armateurs, aux grandes Compagnies, au commerce de l'Europe et de l'Asie.

Et maintenant que je vous ai parlé de cette œuvre vraiment nationale, je n'ai plus qu'à clore ma lettre, car, dans une heure, je serai en route pour l'Inde, toujours à bord du *Meikong*,

C. E.

## CAISSE GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, 56, rue Laffite, à Paris; PRÊTS ET AVANCES sur titres; PAYEMENT DES COUPONS français et étrangers; ORDRES DE BOURSE, au comptant et à terme; VENTE A CRÉDIT de toutes valeurs cotées à la Bourse de Paris, payables par à-comptes mensuels. — *Droit aux tirages, aux chances de remboursement et à la totalité des intérêts*, moyennant un minime versement.

(On demande des agents dans toutes les localités.)

LE DICTIONNAIRE DE MÉDECINE USUELLE, publié sous la direction du docteur BEAUDE par les notabilités de la science, est un de ces ouvrages utiles qu'on doit toujours avoir chez soi, surtout à la campagne, pour le consulter en attendant le médecin souvent éloigné. 2 vol. in-4°, prix franc 24 francs brochés, — 30 francs reliés.

Librairie académique Didier et C<sup>o</sup>, 35, quai des Augustins.

E. LACHAUD, ÉDITEUR,  
4, place du Théâtre-Français, Paris.

## LES COMMUNEUX DE PARIS

(TYPES, CARACTÈRES)

Grand album in-4°, papier de luxe, 34 dessins richement coloriés par Bertall, prix franco 10 fr. Envoyer le montant en timbres ou mandat-poste et on reçoit par retour du courrier.

## LE CHEVALIER BEAU-TEMPS

PAR QUATRELLES

PRÉFACE

PAR ALEXANDRE DUMAS FILS

VIGNETTES

PAR GUSTAVE DORÉ

Un joli volume grand in-8°. — Édition de luxe.

— PRIX : 3 FRANCS

En vente chez tous les libraires et au bureau du *Moniteur universel*, 13, quai Voltaire, à Paris.

Pour recevoir ce livre franco par la poste, dans toute la France, adresser 3 fr. en mandat-poste à l'administration du *Moniteur*, 13, quai Voltaire, à Paris.

## HISTOIRE ILLUSTRÉE DE PARIS

PRISE SUR LE FAIT ET AU JOUR LE JOUR

contenant

LE RÉCIT DE TOUTES LES ÉPREUVES

SUBIES PAR CETTE GRANDE ET MALHEUREUSE CITÉ

LA GUERRE — LE SIEGE — LA COMMUNE  
LES INCENDIES — LA DÉLIVRANCE

Cette histoire douloureuse est tout entière dans les deux volumes du journal le *Monde illustré*:

2<sup>e</sup> semestre de 1870 : DE JUILLET A FIN DÉCEMBRE,  
1<sup>er</sup> semestre de 1871 : DE JANVIER A JUILLET.

Chacun de ces volumes de 410 pages in-4°, orné de plus de 300 grandes gravures, se vend séparément, broché, 41 fr.

En envoyer le prix en mandat-poste ou à vue sur Paris, à M. Bourdilliat, administrateur du *Monde illustré*.

Pour les recevoir franco à domicile dans toute la France, ajouter 1 franc par volume.

Le *Monde illustré*, malgré les difficultés que lui ont créées l'investissement de Paris et les rigueurs de la Commune, est le seul journal de ce genre qui ait continué sa publication sans amoindrir son format et sans restreindre le nombre de ses dessins. Il les a au contraire augmentés, afin de suivre au jour le jour les événements qui se sont précipités depuis le commencement de la guerre jusqu'à la chute de la Commune. Pour ne rien laisser échapper des formidables événements qui se passaient sous nos yeux, ses courageux collaborateurs se sont plus d'une fois exposés aux balles des Prussiens, ainsi qu'à la périlleuse méfiance des communeux.

Aussi, la direction du journal peut-elle se flatter d'avoir élevé un monument précieux qui servira, dans le présent aussi bien que dans l'avenir, aux historiens de ces jours terribles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an : 21 fr. — Six mois : 11 fr. — Trois mois : 6 fr.  
Un numéro : 35 c. — Dans les gares : 40 c.





LE MEIKONG, paquebot-poste des messageries françaises, sortant du canal de Suez

**SANTÉ** La flanelle, préparée par le docteur BOURDONNAY, 12, boulevard Saint-Martin, Paris, est recommandée par toutes les sommités médicales, comme indispensable à l'hygiène.

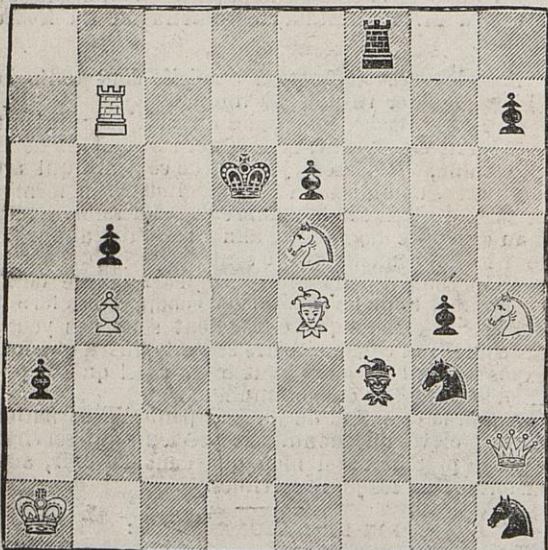
**SURDITÉ, BRUITS** DANS LES OREILLES  
6,800 malades depuis 15 ans: Dr GUERIN, Rue du Dauphin, 16, en face St-Roch, 1<sup>re</sup> à 3<sup>es</sup> Traite par corresp. Guide 2 fr.

**LE RÉPARATEUR AU QUINQUINA** rend progressivement aux cheveux et à la barbe leur couleur primitive. Envoi 1<sup>er</sup> de la broch., 41, r. de Trévise.

**ÉCHECS**

**PROBLÈME N° 382**

COMPOSÉ PAR M. ABEL SÉJOURNANT, DE LANGRES



Les blancs font mat en trois coups.

**Solution du problème n° 386.**

- |                         |            |
|-------------------------|------------|
| 1. C 4 R                | 1. P pr. C |
| 2. C 3 FD               | 2. P 6 R   |
| 3. T 2 F, échec.        | 3. P pr. T |
| 4. T 3 D, échec et mat. |            |

Solutions justes du problème n° 379 : MM. Quéval, à Fauville; G. Pappadopulo; Stiennon de Meurs, à Liège; les amateurs du café Serin, à Angers; le baron C. de Lajonkaire, au Havre; le comte Le Bourgeois du Cherray; café Divans, à Limoges; Abel Séjournant, à Langres; E. Frau, à Lyon; le Casino des bains de Granville; L. de Croze, à Marseille; Ithour, cercle de l'Athénée, à Marseille; N. Raynal, à Lille; Th. François-Bertelle, café Bailleul, à Douai.

**CORRESPONDANCE**

Cercle du Grand Balcon, à Mazamet. — Lorsqu'un pion, en franchissant deux cases, passe sous la prise d'un pion adverse, celui-ci peut l'arrêter au passage et se mettre à sa place sur la case diagonale. C'est ce qu'on appelle *prendre en passant*. Les pions seuls jouissent de cette faculté. Les pièces ne prennent pas en passant.

M. D. M..., à Argelliers. — Plusieurs solutions au problème proposé. Ex. : C 3 T, C 1 C ou 5 C, échec, C 3 F, échec et R 2 T. Autre : C 3 D, C 1 ou 5 R, etc. On peut encore commencer par C 2 C, et différentes marches de cavalier conduisant au même résultat. De la correction avant tout, monsieur! C'est la première et la plus essentielle condition d'un problème.

P. JOURNOUD.

**LA CAISSE GÉNÉRALE**

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE

56, rue Laffitte, à Paris

Prévient sa clientèle qu'elle reçoit seule, dès à présent, sans frais, toute souscription pour le *nouvel emprunt de la ville de Paris*, qui va s'émettre incessamment, et dont la prime varie déjà de 12 à 15 fr. par titre.

Adresser trente fr. par obligation au Directeur, par lettres chargées, mandats-poste, bons sur Paris ou valeurs cotées à la Bourse de Paris.

Toutes les sommes versées sont productives d'un intérêt de 6 p. 100 l'an jusqu'au jour de l'émission. Maison spécialement recommandée.

**COMPAGNIE DU CANAL DE SUEZ**

L'émission des BONS TRENTENAIRES au prix de CENT FRANCS donnant un intérêt de HUIT POUR CENT, et remboursables à CENT VINGT-CINQ FRANCS par voie de tirage au sort, sera ouverte du samedi 9 au lundi 18 septembre inclusive-

1<sup>o</sup> A Paris, au siège administratif de la compagnie, rue Clary, 9.  
2<sup>o</sup> En province et à l'étranger, chez les correspondants de la Compagnie.

Les versements ont lieu comme suit :  
75 fr. en souscrivant;  
25 fr. du 1<sup>er</sup> au 15 mars 1872, sous déduction du coupon de 4 francs échu à cette époque sur les bons.

100 fr.

Les versements peuvent se faire :  
1<sup>o</sup> En espèces; 2<sup>o</sup> avec les quatre coupons des obligations échues et à échoir jusques et y compris le coupon du 1<sup>er</sup> avril 1872, ainsi qu'avec les obligations sorties aux quatre précédents tirages.

**RÉBUS**



**EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS**

Un grand nombre de fédérés étaient attachés à l'Internationale.